



Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Les nouvelles règles fixées

Lire l'article de A. Z. page 3

COOPÉRATION

L'Algérie annule tous les intérêts sur la dette cubaine

Lire l'article de Ghania Oukazi page 2



GESTION

DES ÉTABLISSEMENTS
PAR LES APC

Protestation annoncée des directeurs d'écoles

Lire l'article de M. Aziza page 3



VÉHICULES SAISIS

Les précisions du ministre de la Justice

P. 4



BANDE PASSANTE INTERNATIONALE

Augmentation de la capacité à 7.8 tb/s

P. 2



ENERGIE SOLAIRE
ET BAISSE DE L'EMPREINTE CARBONE

Sonatrach signe avec ENI

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 4

Coopération L'Algérie annule tous les intérêts sur la dette cubaine

Tout en promettant le déplacement de près de 150 investisseurs algériens «pour saisir les opportunités d'investissements» à l'occasion de la tenue de la commission mixte à La Havane, le président de la république a annulé tous les intérêts sur la dette de Cuba en différant son paiement et lui a légué une centrale solaire «pour mettre fin aux coupures d'électricité».

Ghania Oukazi

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a annoncé ces décisions après l'arrivée jeudi dernier en Algérie du président cubain, Miguel Diaz-Canel Bermudez, à la tête d'une délégation composée de ministres et de responsables d'institutions. Cuba vient d'obtenir de l'Algérie d'aides cruciales dans une conjoncture où les conséquences désastreuses d'un embargo américain de 60 ans lui grèvent son économie, ses finances et sa vie sociale. «L'Algérie a décidé d'atténuer les difficultés auxquelles fait face l'économie cubaine en annulant tous les intérêts sur la dette cubaine et le report du paiement de ses dettes», a ainsi annoncé le président de la République lors d'une déclaration de presse commune avec son homologue cubain, à l'issue des entretiens qu'ils ont eus jeudi au siège de la présidence de la République. Une décision que Tebboune affirme avoir prise par «par sens du devoir envers la République de Cuba, pays frère et ami avec lequel nous avons eu, dans le passé et le présent, des relations et d'autres que nous tisserons ensemble à l'avenir». Il a également décidé «de faire don d'une centrale électrique solaire à Cuba et de reprendre les approvisionnements en hydrocarbures pour permettre à ce pays de remettre en marche les centrales électriques et mettre fin aux coupures actuelles d'électricité».

Le président de la République a regretté que les relations politiques avec Cuba aient été gelées depuis 2019 non sans rappeler que «l'Algérie et Cuba sont liées par des relations d'amitié et de solidarité historiques nourries des valeurs de liberté, de paix et de justice que nous partageons».

SOLIDARITÉ DE L'ALGÉRIE «POUR LA LEVÉE DU BLOCUS SUR CUBA»

Tebboune n'a pas manqué de réaffirmer en même temps «la solidarité permanente de l'Algérie avec le peuple cubain». Il l'a fait en notant que «l'Algérie se solidarise avec le peuple cubain pour la levée du blocus économique, financier et commercial qui lui est imposé depuis 60 ans» tout en soulignant que «nous sommes mû par notre conviction des principes des Nations unies et de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU qui appelle à la levée de ce blocus».

Le président Tebboune a noté que la visite du président cubain en Algérie constitue «une occasion pour

renforcer la coopération et la coordination», indiquant par là, qu'il a eu avec lui de «riches» conversations. Les deux présidents sont convenus alors de «renforcer la coopération en matière d'industrie pharmaceutique, de créer le nombre requis de sociétés mixtes, de produire des vaccins et de promouvoir l'échange d'expériences dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et du commerce», a fait savoir Tebboune. Il a fait la promesse à son homologue cubain que «la délégation officielle algérienne qui prendra part à la réunion de la Commission mixte à La Havane prévue début 2023, sera accompagnée d'environ 150 investisseurs algériens en vue d'examiner les opportunités d'investissement à Cuba». Avant de conclure sa déclaration, le président Tebboune n'a pas manqué d'adresser ses sincères salutations «en mon nom et au nom du peuple algérien à l'ancien président cubain Raul Castro» après avoir transmis à travers son homologue Diaz-Canel Bermudez «un message de soutien et d'encouragement au peuple cubain et particulièrement aux jeunes pour reprendre le flambeau».

Le président cubain a déclaré pour sa part que «Cuba et l'Algérie constituent un modèle de relations d'amitié, de solidarité et de soutien mutuel depuis 1963, l'année qui a vu Cuba envoyer une équipe de médecins pour coopérer avec le peuple algérien frère».

«UN TÉMOIGNAGE DE SA COMPRÉHENSION DE LA SITUATION QUI PRÉVAUT DANS MON PAYS»

L'hôte de l'Algérie a relevé que «Cuba était le premier pays en Amérique latine à reconnaître la République algérienne(...), depuis, a-t-il dit, «il y a eu toute une histoire d'événements, d'échanges et de collaborations ayant permis de renforcer nos liens». Ce rappel, il l'a voulu parce que sa visite en Algérie coïncide «avec le 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays», ce qui pour lui «revêt une grande signification».

Lon note que le président cubain s'est rendu dès son arrivée à Alger au sanctuaire des Martyrs de Riadh El Feth pour entreprendre tout de suite après une visite au musée du Moudjahid où il a rendu hommage «aux Martyrs du peuple algérien héroïque» qu'il a soutenu «comprendre mieux sa lutte et sa résistance contre le colonialisme».

Lors de sa déclaration de presse

Bande passante internationale Augmentation de la capacité à 7.8 tb/s



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a supervisé l'opération d'augmentation de la bande passante internationale d'Algérie Télécom à 7.8 térbits/seconde alors qu'elle était de 2.8 tb/s en 2021 et de 1.5 tb/s en 2020, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

«Outre la flexibilité qu'apporte cette importante augmentation vu le rôle stratégique de la bande passante internationale dans la sécurisation d'internet au niveau local, elle permettra également de réunir les conditions propices pour la concrétisation du programme d'action du secteur en termes de déploiement de la fibre optique et

de raccordement des deux tiers des foyers (6 millions de familles) au réseau internet d'ici fin 2024», selon le communiqué.

«Cette augmentation permettra également une réponse proactive à la demande croissante sur internet tout en assurant de hauts débits internet en fonction des offres présentées», conclu la même source.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

L e marché pétrolier renoue avec les incertitudes à propos

de l'évolution des prix à la veille de l'entrée en vigueur de l'embargo européen sur le brut russe. A partir du 5 décembre prochain, l'Union européenne va supprimer 90% de ses achats de pétrole brut en provenance de Russie, soit près de 2 millions de barils/jour que l'Union ira chercher ailleurs pour compenser les 2,2 millions achetés à la Russie. Où ira-t-on chercher ces deux millions de barils au quotidien ? Et pourquoi une flambée des prix du baril ne semble pas inquiéter autre mesure les Européens, malgré la réduction de 2 millions barils/jour de la production décidée par l'Opep+, qui a atteint durant la première quinzaine de novembre une diminution des expéditions d'un million baril/jour ? Les prix du brut sont restés légèrement en-dessous des 90 dollars, mais la situation reste très tendue à mesure que les problèmes d'approvisionnement s'intensifient, selon les analyses des spécialistes. Certes, le plus grand importateur de brut dans le monde, en l'occurrence la Chine, a baissé sa demande à la suite d'un retour à la circulation active de la Covid-19, mais une pression n'est pas à exclure, dans les prochaines semaines, après l'entrée en vigueur de l'embargo européen sur le brut russe, notamment. L'Opep+ va certainement augmenter sa production dans le cas d'une hausse de la demande mondiale, mais cela ne pourrait se faire rapidement, pas avant que le marché ne subisse les effets du déséquilibre entre l'offre et la demande, qui provoquera une forte hausse du prix du baril. Certains spécialistes estiment même que

l'Opep+ ne pourra jamais compenser le manque dû à l'embargo sur le pétrole

russe si Moscou décide de retirer carrément plus de 2 millions barils/jour des marchés internationaux. Alors, le baril vers une hausse plus spectaculaire que celle d'avant la guerre en Ukraine, et atteindre les 150 dollars, voire plus, dans le proche terme ? De nombreux paramètres appuient cette tendance, alors que d'autres indices incitent à ne pas miser gros sur une hausse aussi importante du prix du baril. Il est même probable que ce prix du baril baisse jusqu'à 50/60 dollars. Comment ? Il faut se tourner vers les explications qui atténuent les inquiétudes des Européens pour le comprendre. En parallèle à cet embargo contre le pétrole russe, les Américains et les Européens veulent instaurer un plafonnement des prix du baril, en créant une Opep des pays importateurs de pétrole. Dans cet esprit, un groupe de pays s'organise comme un cartel et impose une limite au prix qu'ils sont prêts à payer. Les pays exportateurs de pétrole seront, ainsi, contraints de vendre à ce prix ou ne pas trouver acheteur. Une logique qui peut se tourner contre les initiateurs de ce plan, qui ne tient pas la route quand on sait que l'Opep+ le rejette dans la forme et dans le fond, et que deux autres pays, gros importateurs de brut, la Chine et l'Inde, qui achètent eux au rabais le pétrole russe, et qui de ce fait ne sont pas du tout disposés à se joindre à ce cartel des pays importateurs qu'on cherche à créer. Mais, il ne faut pas s'arrêter à ces seules explications, car l'enjeu énergétique peut nous faire voir, demain, ce qu'on n'a jamais imaginé.

commune avec le président Tebboune, le président cubain a souligné l'excellence des relations politiques entre l'Algérie et Cuba et a affirmé que ses entretiens avec son homologue algérien et «la possibilité d'échanger de façon directe et ouverte, sur les aspects de l'agenda bilatéral et international», lui ont permis de souligner «la convergence de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun». Miguel Diaz-Canel Bermudez a,

par ailleurs, noté comme l'a fait avant lui Abdelmadjid Tebboune que «nous avons convenu de stimuler les liens économiques, commerciaux et financiers en vue de les mettre au niveau des relations politiques». Il estime ainsi que «l'Algérie et Cuba œuvrent à renforcer leur coopération dans les domaines de la santé, de l'énergie, des énergies renouvelables et de l'agriculture, tout en procédant à des échanges culturels, éducatifs, scientifiques et technologiques». Il a

remercié le président Tebboune pour avoir décidé de différer le paiement de la dette de Cuba auprès de l'Algérie. Ce qui le laisse dire que «c'est un soutien important de l'Algérie envers Cuba et un témoignage de sa compréhension de la situation qui prévaut dans mon pays». Il a conclu son allocution en félicitant «au nom du peuple et du gouvernement cubains, ainsi qu'en mon nom personnel, le président Tebboune à l'occasion de son anniversaire».

Construction automobile

Les nouvelles règles fixées

Les nouvelles règles pour la construction véhicules, visant à assurer une véritable industrie automobile, comme le soutenaient les autorités, ces derniers temps, ont été fixées par le décret exécutif, ainsi que le cahier des charges y afférent, qui ont été publiés, jeudi, au Journal Officiel n° 76.

A. Z.

Le décret exécutif n° 22-384 du 17 novembre 2022, fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules, signé par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderahmane, exige dans ce sens qu'à compter de l'obtention de l'agrément, un taux d'intégration minimal de 10%, au terme de la 2ème année, 20% au terme de la 3ème année et 30% au terme de la 5ème année. Et, dans le cas de non atteinte des taux d'intégration prévus, il est accordé au constructeur un délai supplémentaire de douze (12) mois avec une réduction de 25% du programme pluriannuel d'approvisionnement, diminué de ses stocks importés restants, non assemblés. S'agissant de la sous-traitance, le constructeur s'engage à adopter une démarche industrielle opérationnelle pour développer une intégration locale, au niveau de son usine et/ou en faisant appel à la sous-traitance locale. Mieux encore, le constructeur est tenu de disposer d'une unité de recherche, de développement et d'innovation dédiée, notamment à l'amélioration des process de production, au savoir-faire et au transfert technologique. C'est dire qu'une grande importance est accordée au taux d'intégration afin d'éviter l'expérience du « gonflage des pneus ». Mais, les anciens opérateurs détenteurs d'agrément, conformément aux dispositions réglementaires antérieures en la matière, ne sont pas exclus du nouveau paysage industriel qui se dessine, ils ont seulement l'obligation de se conformer aux dispositions du nouveau décret et souscrire au cahier des charges y annexé, afin de relancer leurs activités sur de nouvelles bases.

Sur le plan des procédures, le nouveau texte stipule que l'exercice de l'activité de construction de véhicules est subordonné «au respect des dispositions du présent décret et à la souscription au cahier des charges, joint en annexe». A cet effet, souligne le document, «l'exercice de l'activité de construction de véhicules de tourisme et véhicules utilitaires légers est ouvert aux constructeurs propriétaires de marques de véhicules, agissant seuls ou en partenariat, par la création d'une société de droit algérien», ajoutant que cette activité est également «subordonnée à la réalisation d'un investissement répondant aux critères de qualification des investissements structurants, tels que définis par la législation et la réglementation en matière d'investissement».

L'exercice de l'activité exige également la présentation d'une lettre d'intention portant sur l'adhésion du constructeur propriétaire de marques, dans la stratégie nationale en matière de construction de véhicules et comprend notamment : les montants des investissements projetés, les modèles de véhicules à produire localement, la stratégie du constructeur pour l'atteinte des taux d'intégration fixés, ainsi que la stratégie du constructeur pour l'accompagnement et l'homologation des sous-traitants locaux.

EXPORTATION DÈS LA 5ÈME ANNÉE À PARTIR DE L'OBTENTION DE L'AGRÉMENT

L'investisseur postulant est soumis préalablement à la réalisation de son investissement, à l'obtention d'une autorisation préalable, délivrée par le ministre chargé de l'Industrie, valable pour une durée de vingt-quatre (24) mois, et prorogée de douze (12) mois, sur demande justifiée. L'exercice effectif de l'activité de construction de véhicules est également subordonné à l'obtention d'un agrément, délivré par le ministre chargé de l'Industrie, sur avis conforme d'un comité, composé, en plus d'un représentant du ministre chargé de l'Industrie (président), d'un représentant du ministre chargé de l'Intérieur et des Collectivités locales, un représentant du ministre chargé des Finances, un représentant du ministre chargé des Mines, un représentant du ministre chargé du Commerce et un représentant du ministre chargé de l'Emploi, en tant que membres.

Par ailleurs, le texte stipule qu'il est institué une Commission de recours placée auprès du Premier ministre ou du Chef du Gouvernement, composée d'un représentant du Premier ministre (président), un représentant du ministre chargé de l'Industrie, un représentant du ministre chargé de l'Intérieur et des Collectivités locales, un représentant du ministre chargé des Finances, un représentant du ministre chargé des Mines, un représentant du ministre chargé du Commerce et un représentant du ministre chargé de l'Emploi, en tant que membres.

Le texte explique, par ailleurs, que le constructeur de véhicules bénéficie du régime fiscal préférentiel prévu pour les matières premières importées ou acquises localement, ainsi que pour les composants acquis auprès de sous-traitants locaux, sur la base d'une liste quantitative établie au titre de chaque exercice fiscal, comme partie intégrante d'une décision d'évaluation technique délivrée par le ministre chargé de l'Industrie. Le cahier des charges annexé au décret exécutif précise, toutefois, que les ensembles, sous-ensembles et accessoires importés, destinés à la première monte ne peuvent, en aucun cas, faire l'objet de revente en l'état, selon le texte. Le constructeur de véhicules de tourisme et véhicules utilitaires légers doit réaliser des opérations d'exportation de véhicules au terme de la 5ème année, à partir de l'obtention de l'agrément, indique encore le cahier des charges. Le même texte ajoute que le constructeur est tenu de faciliter toute visite de contrôle effectuée par les services habilités et met (...) à leur disposition toutes les informations et pièces justificatives nécessaires. Et, en cas de cessation de l'activité, le constructeur est tenu d'assurer, à travers son réseau de distribution, la disponibilité de la pièce de rechange et accessoires d'origine ou de qualité équivalente homologuée par le constructeur propriétaire de marques, sur une durée minimale de cinq (5) ans.



Raïna Raïkoum

Ahcene-Djaballah Belkacem

Foot pro: le grand gaspi

la «demande populaire» (les bénéfices politiques ayant été bien exploitées durant les années 2000) pour demander l'aide financière de l'Etat, par autorités locales et régionales et entreprises publiques interposées.

Une habitude qui, répétée, a causé bien des dégâts: matériels, avec des infrastructures rapidement dégradées et devant être remises à niveau presque à chaque début de saison. Moraux, avec un «compter sur soi», sur ses efforts propres, sur le soutien sans faille (dont celui financier) des supporters, définitivement mis de côté. Financiers, avec une participation étatique de plus en plus grosse et de plus en plus coûteuse avec une flambée des salaires versés à certains joueurs et souvent à des entraîneurs étrangers qui, hélas, tant les résultats sont décevants, ne durent pas (alors que les cotisations sociales ne sont pas totalement ou pas du tout versées), des dettes contractées faramineuses, des procès en cascade dus à une mauvaise rédaction et/ou lecture des contrats (pour irrespect de clauses contractuelles) et moult condamnations, par la FIFA, pour salaires impayés.

Il est temps pour l'Etat de se ressaisir et, tout en continuant de financer les infrastructures de base, tout ce qui relève des très grandes compétitions internationales (concernant les équipes nationales et aussi les champions internationalement consacrés), la formation des jeunes au niveau des écoles et des établissements scolaires et universitaires, le sport amateur de siffler la fin de la partie et de faire rigoureusement respecter, et sans interférence, quelles que soient les pressions des foules ou des lobbies, les règles liées à la gestion des clubs. Dans les secteurs de l'économie et de l'industrie, et même de la culture, bien des cadres ont été sévèrement sanctionnés pour leurs «fautes» de gestion parfois pas si catastrophiques. Le foot doit-il être l'exception ?

Gestion des établissements par les APC Protesta annoncée des directeurs d'écoles

M. Aziza

La gestion des écoles primaires par les APC a été souvent critiquée par les professionnels du secteur, à leur tête les directeurs de ces établissements. Le Syndicat national autonome des directeurs des écoles primaires (Snadep) revient à la charge notamment sur cette question, en appelant ses adhérents au niveau national à observer un sit-in de protestation auprès des directions de l'éducation à travers les différentes wilayas du pays, mardi prochain, durant deux heures, de 10 heures à midi.

Contacté par nos soins, Abdellah Gaid, président du Snadep, a affirmé que la «libération des écoles primaires de la gestion des assemblées communales s'avère aujourd'hui une urgence» car, dit-il, ces dernières n'arrivent plus à honorer leurs engagements ou à répondre aux besoins élémentaires des établissements primaires.

Il a précisé que son syndicat n'est pas contre le décret exécutif 16-226, fixant la mission des communes à l'égard des écoles primaires, où la commune est obligée de veiller et d'assurer la prise en charge des dépenses liées à l'approvisionnement, la gestion des cantines scolaires avec la participation financière de l'Etat. Mais, dit-il, les APC ont d'autres questions à gérer et d'autres missions à accomplir. «Elles n'arrivent plus à équiper les écoles de tables, de chaises, de produits d'entretien et d'autres équipements nécessaires, depuis 2016», a indiqué notre interlocuteur.

Et de préciser qu'à l'époque, certaines APC avaient uniquement à gérer 2 ou 3 établissements primaires dans la commune, aujourd'hui ces Assemblées communales comprennent 100 à 120 écoles dans leur périmètre, ce qui rend l'équation très difficile à résoudre, notamment avec la faiblesse des ressources financières.

Le syndicat réclame en outre, selon notre interlocuteur, le droit au départ à la retraite anticipée sans conditions d'âge après 32 ans de travail, en mettant l'accent sur le fait que la gestion et l'enseignement dans le secteur de l'éducation est un «travail pénible». Les enseignants et les directeurs d'écoles font face à une fatigue souvent chronique après 15 à 20 ans de travail, d'où la nécessité de revenir à la retraite anticipée, conclut notre interlocuteur.

Energie solaire et baisse de l'empreinte carbone **Sonatrach signe avec ENI**

La coopération énergétique entre l'Algérie et l'Italie se matérialise par plusieurs projets déjà réalisés et d'autres en projet.
Ainsi, le groupe Sonatrach et l'italien ENI ont procédé, jeudi, à l'inauguration d'un laboratoire spécialisé dans l'énergie solaire «Solar Lab» ainsi que la pose de la première pierre d'une seconde centrale solaire photovoltaïque de 10 mégawatts (MW) à Bir Rbaâ Nord dans le bassin de Berkine (Ouragla).

El-Houari Dilmi

La cérémonie de lancement de ces projets de partenariat a été conduite par le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar et du PDG d'ENI, Claudio Descalzi, en présence et de la présidente d'ENI, Lucia Calvosa, ainsi que les cadres dirigeants de Sonatrach et les membres du conseil d'administration du Groupe ENI. Le laboratoire «Solar Lab» vise à «tester différents types de panneaux photovoltaïques dans un environnement caractérisé par des niveaux de rayonnement solaire très élevés», a indiqué un communiqué de SH. Ce laboratoire œuvrera, selon la même source, à «la collecte et à l'analyse des données en vue d'atteindre le meilleur niveau de performance technologique dans ce domaine», ajoutant qu'il sera ouvert aux universités et institutions publiques à des fins de recherche. Pour Sonatrach, le laboratoire revêt «une importance stratégique en matière de promotion et de développement des énergies renouvelables en Algérie».

S'agissant de la réalisation de la centrale photovoltaïque «BRN 2», elle sera construite à proximité de la première centrale photovoltaïque «BRN 1», inaugurée en 2018, a fait savoir le communiqué. Cette centrale vise à exploiter le potentiel élevé en énergie solaire dont bénéficie cette région et sera reliée à la première centrale photovoltaïque «BRN 1». Elle permettra de contribuer à alimenter les installations de Bir Rbaâ Nord en produisant 10 mégawatts supplémentaires d'énergie électrique. En plus de ces deux centrales photovoltaïques, il est prévu la réalisation d'une troisième centrale au niveau du site de production de Menzel Lejmat Est (MLE), dans le bassin de Berkine, a ajouté SH assurant que le début des travaux de cette installation est programmé pour 2023, en partenariat avec ENI. «Sonatrach œuvre,

à travers la mise en place de ces projets de développement, à renforcer la production nationale d'énergie solaire renouvelable et de diversifier ainsi les sources d'énergie dans l'objectif de réduire l'empreinte carbone résultant de ses activités», a-t-elle souligné.

Par ailleurs, le lancement de ces projets a coïncidé, selon le communiqué, avec l'organisation de la réunion du conseil d'administration du Groupe ENI, qui s'est tenue cette année au niveau de la région de Bir Rbaâ Nord, le 16 novembre dernier, ce qui reflète, selon le communiqué, «l'importance stratégique que le partenariat Sonatrach-ENI accorde au développement des énergies renouvelables» et que «cet événement marque également l'excellence du niveau de coopération entre l'Algérie et l'Italie».

CONSOLIDER LA RELATION «STRATÉGIQUE» ENTRE SONATRACH ET ENI

Toufik Hakkar a également plaidé en faveur de la consolidation de la relation stratégique entre la compagnie nationale des hydrocarbures et le groupe italien ENI, notamment en exploitant les opportunités du marché gazier international. «Les indicateurs du marché énergétique international constituent une opportunité en or pour les deux compagnies afin de produire davantage de gaz naturel et d'accompagner la transition énergétique en Europe et en Algérie», a souligné le PDG de SH. Tout en rappelant le potentiel existant en hydrocarbures conventionnels et non conventionnels en Algérie, Hakkar a assuré que «le marché énergétique, notamment européen, est aussi très important en termes de demande de gaz sur les dix prochaines années». De plus, le PDG de SH a salué «les décisions stratégiques d'ENI d'investir

dans les hydrocarbures» et qui «ont donné leurs fruits», précisant que «l'investissement dans le pétrole et le gaz est stratégique, car la demande va augmenter». Le PDG de Sonatrach a relevé, aussi, l'intérêt des deux partenaires pour accompagner la transition énergétique et la baisse de l'empreinte carbone.

S'agissant de la nouvelle centrale solaire, Toufik Hakkar a fait observer que son coût de réalisation correspond à une réduction de 40% par rapport au coût de la première centrale, construite sur le même site (BRN 1) et inaugurée en 2018. Cette réduction des coûts de réalisation pour une capacité de production identique, a-t-il dit, «est le fruit de l'expérience acquise après la mise en service de la première centrale», affirmant que «ce type de centrales sera réalisé au niveau d'autres sites de production de Sonatrach, en partenariat avec ENI et avec d'autres compagnies internationales».

Cette stratégie «va nous permettre d'économiser des quantités considérables de gaz consommé pouvant atteindre jusqu'à 500 millions de m³ de gaz naturel par an», a fait savoir Hakkar, ajoutant que Sonatrach a programmé la réalisation en 2023 de cinq nouvelles centrales solaires au niveau des champs de production.

De son côté, le PDG du Groupe ENI, Claudio Descalzi, a mis en avant les «relations historiques» existant entre les compagnies des deux pays. Il a également rappelé la «collaboration stratégique» qui lie les deux pays en termes de livraisons de gaz naturel, en soulignant que «l'Algérie, à travers Sonatrach, représente un fournisseur fiable du gaz pour l'Italie depuis de nombreuses années». Exprimant aussi la confiance de ENI dans le marché algérien, M. Descalzi a indiqué que le groupe énergétique italien a investi 1,6 milliard de dollars cette année en Algérie.

Spéculation **22 personnes condamnées**

Le tribunal de première instance de Khencela a condamné à des peines allant de 7 à 12 ans de prison quatre individus accusés de «spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation», a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué du procureur de la République près cette instance judiciaire. Le procureur de la République près le tribunal de Khencela a précisé, dans son communiqué, qu'en application de l'article 11 alinéa 3 du code des procédures pénales, quatre individus ont été poursuivis par procédure de comparution immédiate suite à la saisie en leur possession, par les services de la gendarmerie nationale de la commune d'El Hamma, de 190 quintaux de semoule destinée à la spéculation.

Au terme de leur procès, trois des accusés ont été condamnés chacun pour «délit de spéculation illicite sur les dérivés de blé (semoule) à 12 ans de prison ferme et 3 millions DA d'amende, avec mandat de dépôt et privation du droit de vo-

ter et de se porter candidat et autres droits civiques pour trois ans à partir de la date du verdict».

Le quatrième accusé a été condamné à 7 ans de prison ferme et 2 millions DA d'amende avec mandat de dépôt et confiscation au profit du trésor public de la semoule, objet de spéculation illicite, a ajouté le communiqué.

Le communiqué a relevé que la loi 15-21 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite prévoit des sanctions lourdes contre les individus impliqués dans ces crimes allant jusqu'à 30 ans de prison et à la perpétuité lorsque le crime est perpétré dans le cadre d'un groupe organisé.

Selon le ministère de la Justice, des poursuites judiciaires ont été lancées durant la période allant du 13 au 17 novembre au niveau de différentes juridictions à travers le territoire national contre 58 individus pour spéculation illicite, lesquels ont été présentés devant les tribunaux conformément aux procédures de comparution immédiate, avec ouverture d'enquêtes dans six de ces affaires», indique un communiqué du ministère rendu public jeudi.

Dans ce cadre, «des peines de prison fermes allant de 3 à 15 ans ont été prononcées à l'encontre de 22 individus, assorties d'amendes estimées entre 500.000 DA et 10.000.000 DA au niveau de plusieurs tribunaux près des Cours de Biskra, Blida, Tamanrasset, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Skikda, Mascara, Bordj Bou Arreridj, Khencela et Souk Ahras».

Ces mesures visent à «lutter contre les crimes attenant à l'économie nationale, dont la contrebande et la spéculation illicite», conclut le communiqué.

«Des poursuites judiciaires ont été

lancées, durant la période allant du 13 au 17 novembre 2022, au niveau de différentes juridictions à travers le territoire national contre 58 individus pour avoir commis des actes de spéculation illicite, lesquels ont été présentés devant les tribunaux conformément aux procédures de comparution immédiate, avec ouverture d'enquêtes dans six de ces affaires», indique un communiqué du ministère rendu public jeudi.

Dans ce cadre, «des peines de prison fermes allant de 3 à 15 ans ont été prononcées à l'encontre de 22 individus, assorties d'amendes estimées entre 500.000 DA et 10.000.000 DA au niveau de plusieurs tribunaux près des Cours de Biskra, Blida, Tamanrasset, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Skikda, Mascara, Bordj Bou Arreridj, Khencela et Souk Ahras».

Ces mesures visent à «lutter contre les crimes attenant à l'économie nationale, dont la contrebande et la spéculation illicite», conclut le communiqué.

Véhicules saisis **Les précisions du ministre de la Justice**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrahid Tabi a souligné, jeudi à Alger, que les affaires de saisie des véhicules et des camions sont soumises à une procédure «purement juridique et judiciaire» qui, selon la législation, ne peut être ordonnée sauf dans des cas précis, infirmant l'existence de cas où des accusés ont été acquittés mais leurs véhicules sont restés sous saisie.

Lors d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Tabi a précisé que «la saisie des véhicules et des camions est une procédure purement juridique et judiciaire qui, selon la législation, ne peut être ordonnée sauf dans des cas précis», infirmant l'existence de cas où des accusés ont été acquittés mais leurs véhicules sont restés sous saisie.

Le ministre a demandé à être informé si des cas similaires existent, pour les étudier au cas par cas. A une question sur la saisie des véhicules et des camions, M. Tabi a rappelé avoir émis «une instruction adressée aux parquets généraux portant non recours abusif aux mesures de saisie, en confiant au propriétaire la surveillance de son véhicule, particulièrement si ce dernier est sa source de revenu et en veillant à restituer les biens saisis à leurs propriétaires, si cela n'impacte pas le bon déroulement de l'action publique».

S'agissant de l'examen des faits d'une même affaire à deux reprises par deux différentes instances judiciaires, M. Tabi a fait savoir qu'une affaire jugée par une instance judiciaire ne peut être examinée par une autre juridiction, ajoutant que le juge ne peut «statuer sur une affaire pour la deuxième fois, cela étant une faute».

Douanes

Des produits alimentaires et de la drogue saisis dans plusieurs wilayas

Des quantités considérables de produits de consommation, de drogues et de psychotropes destinées à la contrebande ont été saisies par les services des douanes en coordination avec les services de sécurité dans plusieurs wilayas du pays, indique jeudi un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). «Dans le cadre des efforts continus des services opérationnels des brigades douanières de lutte contre la contrebande, sous toutes ses formes, les agents de la brigade régionale mobile relevant de l'inspection divisionnaire des douanes d'In Guezzam, territorialement rattachée à la Direction régionale des Douanes de Tamanrasset ont saisi deux camions transportant des produits alimentaires», précise le communiqué.

Il s'agit de 440 sacs de farine de 25 kg le sac, soit 11 tonnes au total et 180 bidons d'huile de table de 5L, ajoute-t-on de même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la poursuite des efforts conjoints des services opérationnels des brigades douanières en coordination avec les services de sécurité, les agents de la brigade mobile des douanes relevant de l'inspection divisionnaire des douanes d'Oran, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), ont arrêté deux individus et saisi 1470 comprimés psychotropes de type ecstasy retrouvés à bord d'un véhicule touristique,

te professionnelle grave qui peut l'exclure du corps judiciaire et une violation flagrante des procédures». «Si des cas similaires existent, ils seront examinés de près», a-t-il dit.

A une question sur l'ouverture d'un débat sur le gel de la peine capitale, il a affirmé que «l'Algérie a consenti de grands efforts en vue de lutter contre la criminalité sous toutes ses formes», ajoutant que «les amendements introduits dans les lois prévoient, en premier lieu, un durcissement des peines» en cette matière.

«La polémique suscitée, au niveau international, sur l'utilité de la peine capitale dans la lutte contre la criminalité, s'est dissipée ces dernières années après le rejet par plusieurs pays de cette peine, étant une atteinte aux droits de l'homme», ajoutant que «l'Algérie a opté pour une solution intermédiaire, à travers une décision politique pour la suspension de l'application de la peine de mort et ce depuis 1993, tout en limitant cette peine à certains crimes dans le cadre de ses engagements internationaux».

S'agissant de la hausse des cas de Kholâ et de la possibilité de revoir les lois qui régissent cette procédure, le ministre a rappelé que «les statistiques font état de taux mitigés de cas de Kholâ par rapport aux autres cas de divorce», affirmant que toute restriction des dispositions du Kholâ est susceptible de faire augmenter les cas de divorce.

Le ministre a appelé, à cet effet, les experts à «examiner les causes justifiant la hausse des cas de divorce en général au moment où le Kholâ ne concerne que les jeunes couples», préconisant «la dynamisation du rôle de sensibilisation des associations activant dans le domaine de la famille et de la femme en vue d'accompagner les jeunes couples».

Douanes

Des produits alimentaires et de la drogue saisis dans plusieurs wilayas

tique, selon la DGD.

De leur côté, les agents de la brigade mobile relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Batna, territorialement rattachés à la Direction régionale des Douanes de Constantine, ont saisi 1426 unités de boissons alcooliques retrouvées à bord d'un véhicule utilitaire.

Les contrevenants ont été présentés devant les juridictions compétentes dans le cadre du parachèvement de l'enquête.

Les agents de la brigade polyvalente des Douanes de la commune Taïeb Larbi, relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'El Oued, territorialement rattachée à la Direction régionale des douanes d'Ouargla ont saisi, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), 14 000 paquets de cigarettes de marque étrangère (HP).

«Ces opérations participent des efforts des agents des Douanes, mobilisés nuit et jour, dans le cadre de la lutte contre la spéculation et la contrebande des marchandises subventionnées, en application des instructions des hautes autorités du pays pour préserver la stabilité du marché national, assurer au citoyen un approvisionnement constant et régulier en produits de consommation», «protéger la santé publique et lutter contre toute menace ciblant la sécurité du citoyen, notamment le commerce illicite et le trafic de drogue».

Agriculture intelligente et économie de la connaissance : une vision du futur

Par Mohamed Khiati*

Suite et fin

En bref, il s'agit d'entrevoir les voies et les moyens d'obtenir une sécurité alimentaire effective et durable pour les générations présentes et futures, nourries de cette idée que l'indépendance réelle des peuples se mesure par leur degré de sécurité alimentaire. Elle est seule et unique référence du reste.

Les pays n'atteignant pas cet objectif se trouvent souvent incapables de lutter contre l'oppression et l'exploitation. Dès lors, la sécurité alimentaire restera pour le pays un gage de souveraineté nationale et désormais notre conscience et volonté sont mises à rude épreuve pour l'atteindre.

Par ailleurs la mise en valeur du potentiel inexploité du pays et le maintien des ressources productives et de leur qualité seront une tâche lourde où la nature et le climat parfois hostiles laissent peu de marge à l'action et où l'érosion, la désertification, la déforestation, l'engorgement et la salinité, les changements climatiques ont déjà pris des proportions jugées parfois d'alarmantes. Ainsi, le recours à l'agriculture intelligente devient un facteur de premier plan pour se prémunir des faiblesses et des lacunes, d'autant que les opportunités et les possibilités de développement, dans le pays, sont certaines. Avec un effort supplémentaire, l'ensemble des obstacles seront sûrement surpassés. Dans ce cadre, l'apport de la science est d'une nécessité absolue.

D'autre part, les ressources naturelles agricoles que recèle le pays sont certes importantes, mais néanmoins relativement peu exploitées au regard des disponibilités et aux objectifs escomptés. La faiblesse de leur exploitation ne suffit pas, à elle seule, à expliquer certains résultats mitigés de la production agricole, bien qu'en net accroissement au vu de l'historique de leur évolution et des améliorations enregistrées au fil des années en corrélation étroite avec le cumul de connaissances et d'expériences acquises à travers la succession des politiques et des réformes agricoles engagées.

Dans ce cadre, sur une carte, le faciès agricole est de 44 millions d'hectares constituant la superficie agricole totale, mais la terre arable est en quantité limitée traduite par une superficie agricole utile (SAU) de 8,6 millions ha dont 2,8 millions d'hectares relevant du domaine de l'Etat est répartie entre exploitations agricoles collectives (EAC) et exploitations agricoles individuelles (EAI), ainsi que les fermes pilotes et les instituts et organismes publics. C'est dire que l'agriculture en Algérie est dominée majoritairement par un statut privé (MADR, 2018).

La production agricole selon le département ministériel de l'agriculture (2021) est le fait de 1,274 millions exploitations agricoles dont près de 70% moins de 10 ha représentant 25% de la surface agricole utile dont la majorité est de type familial. Cette tendance de petites exploitations pèserait énormément autre mesure sur la productivité, la rentabilité, l'investissement et la modernisation du secteur agricole, selon de nombreux agronomes et spécialistes. Alors qu'en parallèle, les statistiques révèlent que 2,7 millions constituent la population active œuvrant dans le secteur de l'agriculture, soit 20% de la population active nationale.

Ces ressources humaines impliquées dans le développement agricole pour qu'elles puissent s'intégrer dans une optique de progrès doit s'approprier des principes de l'économie fondée sur la connaissance. Parmi cette population, la catégorie des agriculteurs et des éleveurs représente une grande frange. Ces derniers ont parfois des problèmes et des préoccupations liées à la diversité du domaine agricole, on le sait. Cependant, toutes les difficultés que connaît cette catégorie ne sont pas nécessairement de nature physique ou matérielle.

Certaines tiennent davantage aux caractéristiques techniques, sociales voire culturelles de la région dans laquelle ils vivent et qui se traduisent (pour eux) - parfois pas souvent - par un accès limité aux services et aux ressources, parmi lesquels la connaissance est peut-être l'élément fondamental. C'est dire combien la communication, vecteur de connaissance est aussi utile dans la pratique quotidienne des ac-

teurs du développement agricole.

Aussi, dans la pratique quotidienne et en relation avec le partage des connaissances, les exploitants agricoles : principaux acteurs et force motrice du développement s'attendent plus particulièrement à :

- un conseil à la fois « formateur et informateur » de telle manière que l'orientation est perçue comme une école de formation. C'est une démarche pédagogique partant du réel et s'y rassurant toujours, un conseil permanent et évolutif qui constitue une conséquence de la multiplicité et du développement des besoins et des techniques ;

- un conseil « global et spécialisé » à tel point que celui-ci doit tenir compte de plus en plus de l'unité de l'exploitation et de toutes ses composantes. C'est une approche globale menée dans l'exploitation, un conseil aux différents niveaux de perception des individus et des groupes d'exploitants ;

- enfin, un conseil « objectif et humain », de telle sorte que l'encadrement agricole doit être suffisamment proche de l'exploitant pour le connaître et suffisamment éloigné pour avoir un certain recul vis-à-vis de l'exploitant voire de l'exploitation tout entière.

Dans cet esprit, les aspects liés à la pédagogie font valoir toute une gamme de méthodes et d'approches pour promouvoir le degré de conscience et induire le savoir et la connaissance des exploitants agricoles en vue d'améliorer leurs capacités, aptitudes et pratiques et de ce fait, on serait parfaitement dans une démarche « d'économie fondée sur la connaissance ». Dans cette entreprise de construction, il s'agit de partages mutuels dans une relation de communication interpersonnelle.

2. ECONOMIE FONDÉE SUR LA CONNAISSANCE

Il est à avancer que quel que soit le domaine d'activités, l'insertion dans l'économie mondiale dépend aujourd'hui de la capacité des pays à devenir des économies de la connaissance, c'est-à-dire, des économies relevant le rythme de production des biens et des services nouveaux à forte valeur ajoutée. Pour cela, il convient de disposer de réseaux permettant d'accueillir, de traiter et de diffuser les informations pertinentes et les formations correspondantes. Ce mouvement est nécessaire pour définir la qualité de l'insertion dans la sphère de production.

Le retard pris par de nombreux pays qui se contentent d'exploiter des rentes liées à la détention de matières premières risque d'être un obstacle de plus en plus important pour leur propre développement. Ce qui suggère une diversification des créneaux de l'économie. Dès lors, la connaissance devient un facteur crucial de diversification.

Il est à souligner que l'économie contemporaine est une économie de la connaissance. Cela signifie que l'information et les connaissances qui en résultent sont devenues des facteurs de production stratégiques. Ici, la connaissance est souvent associée à la bonne gouvernance, dit-on. Mieux encore, il ne semble pas que la mise en œuvre de ce facteur fasse l'objet de rendements décroissants, bien au contraire, il est cumulatif.

Aujourd'hui les théories de la croissance sont dites endogènes parce qu'elles considèrent que la connaissance, comme bien collectif, permet d'élargir non seulement la productivité de celui qui l'utilise directement, mais aussi celles des autres entreprises ou institutions.

D'une certaine manière, le rôle des dotations initiales de facteurs de production (terre, capital, travail) comme facteurs de croissance est relativisé puisque de telles connaissances présentent les caractères de bien collectif. Mais encore faut-il alors organiser l'économie pour qu'elle puisse accueillir, sécréter, traiter et diffuser les informations recherchées.

Aujourd'hui encore, il est admis que toute politique est élastique. Elle suit exactement l'élasticité des mutations et des changements opérés qui font appel toutefois à la bonne gouvernance et ce, quelle que soit l'évolution des choses. Cette expression de bonne gouvernance a pris aujourd'hui, une place de premier plan dans les débats sur le développement durable, tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle nationale.

Dans ce contexte, la bonne gouvernance doit veiller à ce que la réalisation de la croissance économique s'accompagne d'une insertion sociale et d'une amélioration de l'environnement. Elle doit veiller à ce que la réalisation de cette croissance se conjugue avec une homogénéisation par le haut, des niveaux de vie des différents territoires.

Cependant, si la gouvernance part aujourd'hui des critères constitutifs du développement durable, elle implique toutefois, des critères organisationnels qui doivent favoriser le rapprochement et l'agrégation des partenaires et mettre les acteurs locaux en situation de décider dans le cadre des options nationales, conjuguant ainsi incitation et cohérence, à la fois. Dans cette vision des choses, la décentralisation et l'association systématique des acteurs économiques et sociaux apparaît alors comme des éléments constitutifs de la gouvernance recherchée. Ceci dit, toute bonne gouvernance et liée au cumul des connaissances dont personne ne peut en disconvenir. Cette vue et pas celle de l'esprit, veuillez dire que le perfectionnement continu des acteurs doit être une action continue inscrite dans les programmes des structures.

Mais en terme général, tant l'agriculture intelligente que l'économie fondée sur la connaissance s'appuient dans les faits, sur un autre aspect d'importance capitale dans toute entreprise de développement. Il s'agit du renforcement des capacités humaines qui signifie dans le jargon des scientifiques l'art de consolider des actions et appuyer les individus, les organisations et la collectivité à mieux gérer leurs affaires avec succès.

Il s'agit, dans l'entraînement du concept, de promouvoir les capacités, autrement dit, développer les connaissances, les qualités, la motivation, la compétence et les aptitudes des individus, mais également rehausser la capacité d'organisation, c'est-à-dire, renforcer le potentiel collectif pour parvenir aux objectifs de l'organisation. Tandis que la capacité technique, c'est la capacité requise par l'encadrement en vue de la prise en main des activités de développement dans ses diverses facettes.

A l'échelle mondiale et jusqu'à une époque très récente, le renforcement des capacités a été considéré comme un processus technique supposant un simple transfert des connaissances ou des modèles d'organisation du nord vers le sud (OCDE 2006). A l'heure actuelle, on repart pour décrire le renforcement des capacités comme étant : « l'aptitude des individus, des organisations et de la collectivité dans son ensemble à gérer leurs affaires avec succès ». Elle englobe l'aptitude à créer, à comprendre, à analyser, à développer, à planifier, à atteindre les objectifs fixés, à réfléchir sur les résultats des actions, à se diriger vers une vision, à changer et à se transformer ».

Il est donc « un processus par lequel les individus, les organisations et la collectivité dans son ensemble libèrent, créent, renforcent, adaptent et préservent les capacités, au fil du temps ».

Dans la pratique, trois dimensions font le renforcement des capacités. Il s'agit :

- a) de la dimension individuelle qui procède d'un changement dans les compétences, les comportements et les attitudes de divers acteurs. Les mesures peuvent inclure le renforcement des connaissances, de la motivation et des valeurs des individus dans l'organisation.

La formation ne constitue dans ce contexte qu'une modalité parmi d'autres à savoir : l'appui au partage des connaissances, le réseautage et le jumelage, pour n'en citer que quelques unes, utilisées pour renforcer les capacités au niveau de cette dimension. Les particularités de chaque situation doivent être prises en compte lors de la conception d'interventions appropriées.

- b) la dimension organisationnelle qui fait dire que l'existence d'individus compétents au sein d'une organisation ne signifie pas que l'organisation est compétente. Les organisations se définissent comme étant des « groupes d'individus unis par un quelconque dessein commun pour atteindre des objectifs ». La capacité organisationnelle se réfère à la capacité collective des membres à atteindre leurs objectifs organisationnels. Le renforcement des capacités

organisationnelles renvoie à un ensemble de mesures prises pour améliorer le fonctionnement et la performance de l'organisation en général et est souvent, caractérisé par les changements qui interviennent aux niveaux des mandats, des systèmes, des processus ou des priorités de l'organisation.

Cela peut s'appliquer à tous les types d'organisations d'orientation ou de développement : les agences et ministères publics et autorités décentralisées, les services de protection sociale, les bureaux d'inspection, les laboratoires, les systèmes nationaux de recherche, de et de vulgarisation agricoles, les entreprises, les coopératives, les chambres d'agriculture, les groupes de consommateurs, les associations de producteurs, les organisations communautaires, les ONG, les instituts d'éducation et de formation de type formel et informel.

La dimension organisationnelle a certainement un impact formidable sur la façon dont les individus renforcent leurs compétences et utilisent leurs capacités au sein de l'organisation. Les questions liées à la motivation, les incitations, les perspectives de carrière, et la qualité des pratiques managériales sont des aspects tout aussi importants dans la rétention du personnel qualifié, et enfin,

- c) l'environnement favorable qui constitue un contexte dans lequel, les individus et les organisations transforment leur potentiel en action, et où s'effectuent les processus de renforcement des capacités. Il s'agit du montage institutionnel d'un pays, de ses règles implicites et explicites, de ses structures et de l'environnement politique et juridique au sein duquel, les individus et les organisations opèrent.

Des changements au niveau de l'environnement favorable sont susceptibles d'influencer la manière dont les organisations et les individus se comportent et évoluent. Ces mutations peuvent impliquer des réformes de politiques au niveau du secteur agricole ou d'autres domaines connexes, des changements de lois, des exercices stratégiques en matière de planification et d'établissement de priorités au niveau national ou des modifications au niveau des systèmes d'incitation. D'une manière générale et dans la cadence de l'accélération de la mutation vers une agriculture moderne, où les dispositifs d'encadrement des programmes et projets permettent une mise en œuvre cohérente intégrant et valorisant toutes les ressources mobilisées et mobilisables, que la promotion de l'agriculture apparaît comme une nécessité pressante compte tenu des enjeux géostratégiques et des défis du présent et de l'avenir en matière d'atteinte d'une sécurité alimentaire. C'est dire que les challenges de l'agriculture algérienne de demain résident dans sa réponse aux enjeux intérieurs mesurés par la satisfaction des besoins alimentaires et à ceux de l'extérieur en s'adaptant aux normes internationales et s'intégrant aux marchés mondiaux. Une telle option

ne pourrait se concrétiser d'une manière soutenue et durable que si l'on intègre les éléments du progrès parmi lesquels les aspects liés à l'agriculture intelligente et les facettes de l'économie fondée de la connaissance seront pleinement appliqués. Il en est de même pour le renforcement des capacités humaines des acteurs qui devrait favoriser le sens d'organisation et de modernisation du secteur de l'agriculture, un secteur prometteur et d'avenir.

En définitive, disons que la sécurité alimentaire fait partie intégrante de la sécurité et de la souveraineté nationale. Elle a besoin tant aujourd'hui que demain de l'implication accrue de la science et de la technologie. L'agriculture intelligente et l'économie de la connaissance prennent ici, toute leur signification dans une perspective et optique de modernisation de l'agriculture, branche vitale de l'économie nationale.

*Agronome Post-Universitaire

Référence :

- 1) SCHUH G. Edward. *L'information : un bien de consommation (in dialogue n°60-1983)*. L'auteur est issu de l'Université du Minnesota. Il est auteur de nombreux ouvrages, notamment économiques et de l'économie politique.
- 2) FAO citée par APS, le 01/03/2020.
- 3) Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE/CAD).



L'arme atomique et le nouvel ordre mondial

Par Medjoub Hamed*

Suite et fin

On comprend en fait qu'il y a un processus historique naturel qui régit la marche de l'humanité. Dans le sens que chaque camp est devenu ce qu'il est par les forces, par les guerres même qui ont façonné son histoire. Qu'aujourd'hui, la Russie envahisse l'Ukraine est une donnée qui entre dans la marche de l'histoire de l'humanité. L'invasion de l'Ukraine a été un concours de circonstances qui ont fait qu'elle le soit. Ne prenant que l'arme nucléaire découverte en 1945, le dédale d'événements qui a suivi montre que l'invasion de l'Ukraine en 2022 était potentielle dans le sens qu'elle a permis à la Russie d'envahir l'Ukraine sans craindre les alliés qui la soutiennent. Et c'est grâce à l'arme nucléaire qu'elle a tenu en respect l'Occident, de ne pas entrer en guerre au côté de son allié, l'Ukraine. Et ce faisant, cette guerre si elle venait à être gagnée par la Russie aura inévitablement des retombées sur l'hégémonie occidentale sur le monde.

Aussi, sur un autre plan, dire que c'est le président Vladimir Poutine qui a déclenché l'invasion de l'Ukraine, c'est méconnaître les forces de l'histoire. Vladimir Poutine n'est qu'un homme, il ne peut déclencher l'invasion de l'Ukraine que si tous les éléments du puzzle historique sont déjà en place et n'attendent que leur réalisation. Ne serait-ce que l'arme nucléaire, si elle était absente et n'avait pas existé, il n'y aurait pas eu d'invasion ; de même si l'OTAN ne s'est pas intéressé à l'Ukraine, un pays de l'Est sans impact géostratégique, et l'Organisation repliée sur elle-même pour une défense collective réelle des pays de l'Ouest, il n'y aurait eu ni opération militaire spéciale, ni révolution Maidan, ni Donbass. Une Ukraine qui n'aurait pas de conflit avec la Russie, tout simplement.

Et si l'invasion a eu lieu, c'est aussi qu'elle est inscrite dans l'Ordre de la Création, et donc qu'elle a valeur dans la marche du monde. Si le Président Vladimir Poutine, le ministre des affaires étrangères Sergueï Lavrov ou le président biélorusse Alexandre Loukachenko parlent de Troisième Guerre mondiale, ça n'entre que dans la guerre psychologique entre les grandes puissances ; de la rhétorique nucléaire en somme et aucune puissance n'osera franchir la ligne rouge, du fait « des conséquences apocalyptiques qui surviendraient et arrêteraient la guerre dans les jours même qui suivent, comme en août 1945 ».

Aussi, peut-on dire qu'en cas d'utilisation d'armes nucléaires tactiques entre puissances nucléaires, il s'ensuivrait mécaniquement une spirale de guerre nucléaire qui amènerait vite les puissances nucléaires à mettre fin à la guerre et à négocier très rapidement la paix. Il

n'y a pas d'issue pour échapper à une guerre apocalyptique qui entraînerait des millions de morts en un temps extrêmement court de l'ordre de minutes, d'heures si la folie humaine se libérerait, se généraliserait. Toutes les prétentions stratégiques de part et d'autre seront réduites, l'objectif principal, essentiel serait leur survie qui serait menacée par leur propre aveuglement.

Force de penser qu'une Troisième Guerre mondiale est interdite pour l'humanité. Pourquoi ? Pour les raisons citées supra mais aussi et surtout que si l'Esprit du monde a permis à l'humain de découvrir la puissance de la fission et la fusion thermonucléaire, à découvrir ce qu'est l'« arme de l'apocalypse », ce n'est certainement pas pour le détruire mais pour dissuader les humains d'aller au-delà de ce qui leur est permis.

Si l'Esprit du monde avait voulu détruire l'humanité, il n'aurait point besoin d'armes nucléaires, ni de guerre nucléaire, provoquer une collision de la Terre avec une météorite géante voguant dans l'espace et l'espèce humaine aurait péri comme le furent les dinosaures. Ou encore, si l'Esprit du monde avait voulu mettre fin à l'humanité, il n'aurait qu'à rapprocher « un petit peu » la Terre au soleil et la température s'élevant à 60-70°, et plus de vie sur terre. Donc force de constater que le Créateur a permis aux humains de découvrir les forces contenues dans l'atome, c'est paradoxalement pour les protéger du mal contenu en eux ; le mal et le bien sont deux instances qui régissent la nature humaine ; le bien ne peut exister sans le mal et inversement ; la paix ne peut exister sans son contraire, la guerre.

C'est la raison pour laquelle l'humanité, depuis plus de 75 ans, est restée, malgré la rhétorique de guerre nucléaire, sans guerre entre les puissances reconnues, détentrices d'armes nucléaires. Et il n'y a pas neuf puissances nucléaires dans la planète ni dix, ni Israël dite détentrice officieuse d'armes nucléaires ou l'Iran dit puissance nucléaire de seuil. Toute puissance nucléaire a officiellement procédé à des essais nucléaires. Les êtres humains face à l'arme absolue ne peuvent pas jouer avec l'arme absolue ni entretenir le flou dans la détention d'armes nucléaires.

Donc, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a un grand sens historique. Au-delà de la résistance du peuple ukrainien, du soutien multiforme en finance, en armements et autres par l'Occident pour l'Ukraine et de la poussée russe, la conclusion ne peut pas être plus claire. Il n'y aura pas d'emploi d'armes nucléaires dans le conflit. Les êtres humains peuvent se menacer mutuellement, mais cela restera de la rhétorique de guerre psychologique. Que la guerre dure, qu'elle s'épuise à la longue, comme la guerre d'invasion a été rendue possible pour la Russie et il n'y a pas eu contre elle une

coalition de puissances par le fait de ses arsenaux d'armes nucléaires, qu'ils ont amené une réponse prudente de l'Occident, c'est que, par nature comme le monde est désormais aujourd'hui constitué, les puissances occidentales, dans leur soutien à l'Ukraine, ont constamment mis en avant un impératif, un commandement dans toute action à l'échelle planétaire : « Aider certes l'Ukraine mais « éviter à tout prix un suicide planétaire » ».

A fortiori provoquer une guerre mondiale pour un seul pays l'Ukraine qui serait tout simplement de la folie. Entraînant une menace généralisée pour l'ensemble des puissances du monde. Telle est situation dans la guerre en Ukraine, éviter à tout prix une guerre nucléaire. Aussi, les grandes puissances resteront toujours sur leurs gardes pour ne pas transporter une guerre nucléaire sur leurs sols. Ceci étant, si l'Occident ne change pas sa politique comme il l'a toujours menée lorsque, au nom de la démocratie, il a causé tant de malheurs au Vietnam, en Corée, en Irak, en Afghanistan, la liste est longue, et vis-à-vis de la marche absolue de l'humanité, il faut aussi dire que c'est « par nature » puisque ces guerres ont existé et donc ont été « permises » parce qu'elles entrent dans la destinée humaine. Si l'Esprit du monde qui octroie la pensée à tout être humain, l'être humain est + pensant, et dépendant de cette Instance suprême, ces guerres n'auraient pu avoir lieu, si le Transcendant aurait « fait penser autrement ceux qui auraient provoqué les guerres ». Et tout relève de la pensée de ce qu'elle dicte à l'homme de faire ou de ne pas faire.

L'Esprit du monde est seul garant de l'existence de l'humanité entière comme de l'univers du monde. Tout être n'existe par lui-même ; il ne commande pas en propre son être ; il est dépendant d'une Puissance extérieure ; quoi qu'il lui arrive de mal, il ne peut rien sau si cette Puissance décide autrement ; elle lui vient en secours, et surtout il sait que son existence, sa vie est limitée et il ne connaît pas sa fin sur terre. De la même façon, malgré toutes les souffrances endurées par les humains dans la guerre en Ukraine, celle-ci constitue un tournant à la fois pour l'Occident, pour les puissances émergentes adverses et pour l'humanité entière.

Ce qui va advenir demain certes dépendra de la Russie et de l'Occident mais dépendra avant tout de la marche déjà tracée par l'Esprit du monde. Et tout montre que les puissances aujourd'hui ne pourraient se mettre d'accord tant les enjeux dans la guerre en Ukraine dépassent de loin ce qu'endurent les peuples en conflit. Aussi, si la raison entre les décideurs du monde ne l'emporte pas et probablement elle ne va pas l'emporter tant il y a une grave dissonance entre l'Occident et la Russie et les puissances qui

soutiennent ou du moins ne la condamnent pas, ce sera à l'Esprit du monde d'intervenir. Il mettra fin à la guerre.

Et combien de guerres ont trouvé leur issue, non par les hommes mais par des événements imprévisibles qui n'étaient pas attendus, qui ont surpris, qui ont dépassé les enjeux et ont amené les décideurs à changer d'attitude vis-à-vis de la guerre. Ils se sont retrouvés à « penser malgré eux à la paix », à « penser dans leur intérêt » leur affaiblissement vis-à-vis des forces contre lesquelles ils ont tant combattu pour enfin prendre conscience qu'ils ne peuvent aller contre la marche comme elle est tracée pour le monde.

La dernière guerre est la guerre en Afghanistan. Comment les États-Unis ont été tout feu au début de la guerre en Afghanistan, en 2001 ? Alors que des talibans enturbannés faiblement armés, quelques dizaines de milliers, ont mis, pendant vingt ans, en échec la première puissance mondiale et l'OTAN. Et les États-Unis et l'OTAN ont été obligés, en août 2021, d'évacuer l'Afghanistan, et quelle fin de guerre ? Une véritable déroute tant pour l'Occident que l'armée afghane qui a été « paralysée ». Mais qui a été à l'œuvre dans cette longue offensive des talibans qui a obligé à la fin le retrait des troupes américaines. Et qui a « paralysé » l'armée afghane ? Certes ce sont la détermination, la constance dans les combats qu'ont menés les talibans qui les ont amenés à la victoire. Mais le véritable concepteur de la marche du monde est l'Esprit du monde ; sans Lui, il n'y aurait pas eu de victoire. Et donc, c'est Lui qui a ordonné la « paralysie » de l'armée afghane en pleine déroute américaine, c'est Lui qui a ordonné la constance et la détermination dans les consciences des talibans, durant les vingt années de guerre, pour les amener à la victoire.

Dans la guerre en Ukraine, la situation est certes autre ; l'Ukraine est dotée d'une puissante armée, et depuis 2014, formée et soutenue par l'Occident, et encore aujourd'hui, au plus haut de la guerre, tient tête à la Russie, reconquiert même des territoires, force de dire que la guerre en Ukraine est dans l'impassé. Mais pour l'Esprit du monde, il n'y a pas d'impasse, aussi peut-on dire qu'il interviendra et amènera les puissances inéluctablement à s'asseoir et à négocier la paix. Il n'y a pas d'issue sinon que le retour à la paix surviendra dans un proche avenir. Evidemment des événements imprévisibles qui surviendront mettront fin à la guerre, ouvrant en même temps une nouvelle histoire au monde, que ne commandent pas les humains.

*Auteur et chercheur spécialisé en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective

L'impérialisme : diplomatie normative de tous les États capitalistes



Par Khider Mesloub

Suite et fin

Au vrai, pour revenir à notre sujet central, l'incrimination du seul impérialisme supposé agressif, alléguée par la propagande adverse, légitime l'enragement de la population dans la guerre.

Quo qu'il en soit, depuis un siècle, le militarisme et l'impérialisme constituent le mode de fonctionnement systématique du capitalisme ordinaire. À l'ère de l'impérialisme triomphant, tous les États sont fondés, outre la guerre économique, sur une économie de guerre. Plus que jamais, l'économie est au service de la guerre. Et la scandaleuse flambée des dépenses militaires en pleine crise économique et pandémique vient rappeler l'irrationalité du capitalisme. Au moment où tous les budgets sociaux sont déclarés en mort cérébrale, le budget de la mort connaît une résurrection extraordinaire. Le budget militaire affiche une santé financière indécente. Depuis le début de notre siècle, c'est-à-dire en vingt ans, les dépenses militaires de tous les pays ont doublé, illustration de la militarisation des États.

Actuellement, une grande partie du globe est en proie à des conflits armés. C'est le cas du Yémen, en guerre, dans l'indifférence générale, depuis au moins 11 ans, victime de l'agression impérialiste menée par la coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite. Le Yémen déplore plus de 233.000 morts et 2,3 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë dont 400.000 risquent de mourir sans traitement, selon l'ONU. La population manque d'eau potable et de soins médicaux. L'Organisation des Nations unies (ONU) classe le Yémen comme la pire situation humanitaire au monde, avec 5 millions de Yéménites au bord de la famine. On peut citer également les guerres en Syrie, Haïti, l'Afghanistan, Mali, etc.

Dans cette phase historique marquée par l'expansion phénoménale du capitalisme d'État et l'exacerbation des tensions commerciales, la guerre est devenue le seul instrument de régulation du système économique en crise permanente. L'unique moyen employé par chaque impérialisme pour tenter de résoudre, au détriment des autres États rivaux, ses contradictions.

Désormais, chaque capital national est contraint par les lois imparables du mode de production capitaliste à s'insérer dans la compétition impérialiste à son seul profit ou à la solde d'un camp puissant hégémonique. Pour se faire, l'État mobilise tous les moyens coercitifs et instruments propagandistes pour enrégimenter l'ensemble de la société au service de l'économie de guerre en vue d'affronter militairement ses rivaux économiques ou stratégiques.

La guerre est devenue le pivot de la production industrielle, la variable d'ajustement du fonctionnement économique de la société. C'est la raison pour laquelle tout progrès technologique est conditionné par le militaire. Toute l'économie nationale repose sur le développement exponentiel de l'armement destiné à neutraliser les pays rivaux, concurrents. À l'ère de l'unification mondiale du commerce sur fond d'une surproduction effrénée, la guerre est devenue l'unique moyen employé par les États pour s'accaparer les marchés ou préserver leur hégémonie.

Cependant, avec l'entrée du capitalisme dans sa phase de déclin historique, la guerre impérialiste a perdu sa rationalité économique. La dimension géopolitique ou purement idéologique (défense de la liberté abstraite ou de la « nation ancestrale » offensée) tend à phagocytter l'intérêt proprement économique.

Comme on le relève avec l'invasion de

l'Ukraine par la Russie, il s'agit d'une simple conquête géostratégique, arrachée au prix de destructions massives barbares.

En effet, comme l'illustre l'actuel conflit militaire en Ukraine, la guerre constitue un véritable désastre socioéconomique et une hécatombe humaine. Autrement dit, dans cette guerre en Ukraine, comme la majorité des guerres impérialistes entreprises ces dernières décennies partout dans le monde, les coûts dépassent largement les bénéfices tirés par les belligérants.

Déjà, moralement, toute guerre est, par principe, condamnable et inacceptable. À plus forte raison à notre époque impérialiste décadente, la guerre, de plus en plus « irrationnelle » du point de vue économique, devient inadmissible et révoltante. Surtout incompréhensible.

Assurément, la guerre en Ukraine témoigne de l'accélération brutale du militarisme. Rappelons que le militarisme se manifeste, ces dernières décennies, par la prolifération de conflits militaires sanglants, fréquemment opérés sous la forme de guerres civiles, la manifestation d'ambitions impérialistes et la désintégration de structures étatiques : Somalie, Yougoslavie, Afghanistan, Irak, Syrie, Yémen, Mali, etc.

Sans conteste, la guerre en Ukraine illustre l'irrationalité de toute guerre impérialiste. En effet, l'actuelle guerre menée par la Russie est dénuée de toute fonction économique et intérêt stratégique. Pour preuve. Pour justifier et légitimer le déclenchement de la guerre contre l'Ukraine, baptisée par euphémisme « opération militaire spéciale », la Russie a argué défendre les russophones ukrainiens. Or, elle massacre des dizaines de milliers de civils dans les régions habitées essentiellement par des russophones. Elle détruit des infrastructures et des immeubles si-

tués principalement dans les zones russophones. Où sont l'amour et le respect de la Russophanie ? Des régions russophones ? Quand toutes les régions russophones sont transformées en champs de ruines.

Une chose est sûre, quand bien même la Russie viendrait à s'emparer du Donbass et des régions limitrophes du Sud, elle conquerrait des décombres, des débris, mais, surtout, soumettrait une population meurtrie animée d'une haine inexpiable, totalement rebelle et ingouvernable. Sans oublier qu'elle subirait une débâcle stratégique dans ses ambitions d'hégémonie et une érosion de sa moyenne puissance économique régionale.

Sans nul doute, avec sa politique belliciste, sa stratégie de la « terre brûlée », dépourvue de bénéfices économiques et intérêts stratégiques manifestes, la Russie illustre de manière éclatante l'irrationalité de toute guerre menée à l'ère du capitalisme impérialiste décadent.

Par ailleurs, de nos jours, l'amplification de l'irrationalité des conflits militaires se conjugue avec l'irresponsabilité et la dangerosité des nouveaux gouvernements hissés aux commandes de l'État, illustration de l'intensification du militarisme et du délitement de la gouvernance, corollaires de l'étiollement du pouvoir d'encadrement de la bourgeoisie sur ses structures politiques et ses institutions étatiques, livrées à la gabegie générale, l'incurie gouvernementale, l'amateurisme en matière d'administration, conduisant à des politiques aventuristes menaçant la stabilité et le fonctionnement de la société, voire la survie de l'Humanité, notamment par le brandissement du recours à l'arme nucléaire, comme s'il s'agissait d'une arme inoffensive, ainsi que l'agitent actuellement Poutine contre les dirigeants occidentaux, tout autant psychopathes que va-t-en-guerre, ces soudards de la politique, soulards de guerres, envirés d'une hysterique bellicosité éthylique.

Zones urbaines

Des intrusions quasi quotidiennes de sangliers



S. M.

Le retard de la saison des pluies et les dégâts occasionnés aux dernières forêts de la wilaya d'Oran par la déforestation et l'urbanisation anarchique ont pour conséquence des intrusions quasi quotidiennes de sangliers affamés dans les périphéries de la ville et en particulier à Ras El Aïn, Sidi El Houari, Canastel et Belgaïd.

Le phénomène devenu récurrent s'est aggravé cette année ce qui inquiète autant qu'il agace. De mémoire d'homme, on dit n'avoir jamais vu un tel spectacle à Oran ! Les anciens Oranais affirment que les sangliers ne s'aventuraient guère dans le passé aussi loin dans les zones urbaines.

Le retard de la saison des pluies, la déforestation et surtout la prolifération des décharges sauvages

ont finalement contraint des sangliers affamés à faire des intrusions dans des zones densément habitées. Ces bêtes affamées sortent des forêts de Murdjadjio et de la montagne des Lions pour se rassasier dans les nombreuses décharges sauvages de la ville. Les habitants de ces quartiers et les automobilistes sont surpris quotidiennement par les meutes de sangliers et de marcassins qui rôdent tranquillement en milieu du tissu urbain à la recherche de nourriture. Il faut avouer que les espaces forestiers de la wilaya se retrécissent d'année en année par la faute des hommes sans que les services concernés n'interviennent sérieusement pour limiter les dégâts qui ont des conséquences fâcheuses sur la flore et la faune.

Les appels pour sauver ce qui reste des forêts de la wilaya restent presque sans écho. Les san-

gliers sauvages, qui ne trouvent pas assez de nourriture dans les forêts et qui sont acculés de plus en plus par l'urbanisation anarchique, sont ainsi poussés à s'introduire dans les zones urbaines pour se nourrir des ordures ménagères à profusion dans la ville. Il est à noter que le sanglier est un vecteur de transmission de la fièvre aphteuse au cheptel bovin. Il est aussi considéré comme une menace pour le trafic automobile et même aéroportuaire. Septembre 2014, un avion d'Air Algérie, un ATR assurant un vol domestique, avait percuté, au moment de son atterrissage, un sanglier qui se trouvait sur la piste. L'incident n'avait entraîné aucun dommage à l'avion qui a assuré le lendemain un autre vol domestique. Ces intrusions d'animaux sauvages sur la piste ne sont pas un fait nouveau à Oran.

Algérie Poste

Un nouveau service pour les personnes âgées et aux besoins spécifiques

J. Boukraa

La direction d'Algérie Poste d'Oran vient de lancer un nouveau service destiné aux personnes âgées et aux personnes aux besoins spécifiques. Dorénavant, Algérie Poste soucieuse du bien-être de cette frange de ses clients va leur remettre leurs outils de paiement, carnets de chèques ou cartes de paiement électronique Ed Dahabia à leurs domiciles. Elle leur évitera donc de se déplacer aux bureaux de poste ce qui entraînera une baisse de la charge de travail à ses agents aux guichets. Notons que des chefs de services d'Algérie Poste ont entamé cette opération de délivrance de carnets de chèques ou de cartes Ed Dahabia à des clients âgés

ou ayant un besoin spécifique aux quartiers d'El Othmania, Gambetta, Bir El Djir et aussi au centre-ville et devrait se généraliser au reste de la wilaya d'Oran.

Algérie Poste a toujours été à l'avant-garde par des initiatives visant les personnes âgées et celles aux besoins spécifiques. Pour rappel, dans le cadre de la série des mesures préventives prises par Algérie Poste pour la lutte contre la propagation coronavirus Covid-19 dans les bureaux de poste, notamment pendant les journées de versement des pensions et des salaires, Algérie Poste avait permis aux clients, notamment les retraités, de retirer leurs pensions par procuration. Une mesure qui avait permis au retraité, qui ne souhaite pas faire le déplacement dans les

bureaux de poste, de mandater une tierce personne, à travers une procuration, pour effectuer l'opération de retrait à sa place, et ce, afin de réduire les déplacements des personnes âgées, considérées comme les plus vulnérables.

Algérie Poste encourage les citoyens à utiliser les guichets automatiques (GAB) d'Algérie Poste, tout en assurant leur disponibilité et leur alimentation en permanence. Comme il est possible d'utiliser les GAB des banques.

Elle encourage les citoyens à utiliser le paiement par TPE et à utiliser et exploiter les services disponibles à distance à travers l'application mobile « BaridiMob » ou à travers les sites électroniques E-ccp, BaridiWeb et les portails de paiement en ligne.

Douanes-ANP

1.470 comprimés psychotropes saisis et un individu arrêté

K. Assia

Une quantité de 1470 comprimés psychotropes de marque Ecstasy a été saisie avant-hier lors d'une opération menée par les services de l'inspection divisionnaire des Douanes Oran extérieur, relevant de la direction régionale des Douanes d'Oran, en collaboration avec les services de l'ANP. C'est au cours d'un barrage routier que les douaniers et les éléments de l'ANP ont intercepté un véhicule touristique à la sortie de la ville. La fouille minutieuse a donné lieu à la saisie de 1.470 comprimés et un individu a été

arrêté au cours de cette opération qui entre dans le cadre de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes.

Une enquête a été ouverte pour connaître la provenance du produit prohibé et identifier d'éventuels complices dans cette affaire de trafic de stupéfiants.

Association écologique marine

«Barbarous»

Immersion d'un récif artificiel dans la baie de Bousfer

L'association écologique marine «Barbarous» d'Oran vient d'entreprendre l'immersion d'un récif artificiel dans la baie de Bousfer à une profondeur de 30 mètres, a indiqué mercredi son secrétaire général, Amine Chakouri. Il s'agit de l'immersion du premier récif artificiel au niveau national répondant aux normes internationales, après la promulgation du décret relatif aux récifs artificiels en 2018, selon la même source qui a rappelé que plusieurs associations dont celle de «Barbarous» avaient toutefois tenté des projets expérimentaux de récifs matriciels. Le récif en cours d'immersion s'étend sur une superficie de 10 hectares, selon Amine Chakouri, qui a expliqué que la structure en question est composée de 80 blocs en béton, mesurant un mètre de longueur sur un mètre de largeur.

Ce projet a été préparé en collaboration avec la direction de la pêche et des ressources halieutiques, également en charge du poste de secrétaire général de la commission locale des récifs artificiels, ainsi que l'université Oran 2 et le département de génie maritime de l'université des sciences et technologie (USTO), qui ont contribué aux études de faisabilité.

Pêche

Quelque 33 dossiers déposés pour la création des coopératives à Oran

La Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran a réceptionné quelque 33 dossiers pour la création des coopératives dans les différentes branches de la pêche et de l'aquaculture, a-t-on appris de son directeur Abdelbasset Hamri. Les coopératives créées dans les différentes branches de la pêche seront opérationnelles dès la promulgation de leur décret exécutif, selon M. Hamri lequel a ajouté que la création de ces coopératives vise à mieux encadrer le secteur et améliorer la situation socioéconomique de ses professionnels. «Les 33 coopératives sont le fruit de plusieurs campagnes

et actions de sensibilisation menées par la direction et la chambres locale de la pêche et de l'aquaculture», a souligné M. Hamri.

La création de ces groupes professionnels ouvre l'accès à plusieurs avantages, comme la réduction du coût des produits ou des services inhérents aux activités de la pêche ou d'aquaculture au profit des membres de la coopérative. Le ministère de tutelle a simplifié les procédures de création des coopératives et allégé les démarches administratives pour permettre aux professionnels de la pêche et de l'aquaculture de mieux s'organiser, a rappelé M. Hamri.

Oued Tlélat

7 quintaux de viande blanche impropre à la consommation saisis

Sept quintaux de viande blanche impropre à la consommation ont été saisis, jeudi, lors d'un contrôle routier effectué par les services de la sécurité routière de la gendarmerie d'Oued Tlélat au niveau du chemin de wilaya n°35 reliant Oued Tlélat à El Braya. La fouille minutieuse d'un camion frigorifique a permis aux gendarmes de mettre la main sur une quantité de 700 kg de viande poulet et d'abats qui devait être commercialisée à Oran. Dans ce registre et afin de s'assurer de la qualité de la vian-

K. Assia

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Meslem Yamina, 78 ans, Oran

Zahaf AEK, 32 ans, Oran

Abdelali Fatima, 82 ans, Oran

Belas Mouhente Yamina, 89 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

24 rabie ethani 1444

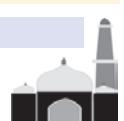
El Fedjr
06h15

Dohr
12h49

Assar
15h35

Maghreb
17h58

Icha
19h20



TLEMCEN

L'immigration clandestine au menu

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Sidi Mohamed Bouchenak Khelladi, a loué à Tlemcen, les efforts déployés par l'Algérie, en vue de mieux cerner les contours de l'immigration clandestine à laquelle notre pays est confronté, depuis plusieurs années.

Khaled Boumediene

Animant en fin de semaine dernière, deux rencontres à Tlemcen et Maghnia, en présence du wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, les directeurs de l'exécutif de la wilaya ainsi que les chefs de daïra et élus locaux, le président de cette institution consultative, il a exhorté les représentants de la société civile et des organisations nationales à « coopérer avec les autorités locales et à se mobiliser aux côtés des services de sécurité et l'armée nationale populaire et leur engagement indéfectible, pour sécuriser l'ensemble du territoire national et maîtriser les répercussions sociales et économiques des fléaux de ce phénomène qui croît de plus en plus ». A ce titre, il a précisé que « le CNESE, en tant que cadre de dialogue, de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse dans tous les domaines de la vie des citoyens et de la nation, a lancé une étude sur le phénomène de l'immigration clandestine en Algérie, en vue de connaître la réalité du terrain et pour déterminer l'ampleur de ce phénomène, identifier ses causes et évaluer des incidences ». Ainsi, il s'agit pour l'orateur, d'un préalable pour la mise en œuvre de la politique migratoire que l'Algérie a renforcé après une augmentation tangible de

migrants irréguliers sur le territoire national notamment ceux originaires des pays du Sahel, par des mesures justes et humaines en tenant compte, à la fois du respect des conventions internationales et des droits des migrants.

Dans un premier temps, M. Sidi Mohamed Bouchenak Khelladi s'est rendu au siège de l'APW de Tlemcen. Ensuite (Jeudi) à Maghnia pour écouter les avis, propositions et recommandations des acteurs et des élus locaux.

Ces derniers ont, à l'unanimité, mis l'accent lors de leurs différentes interventions sur plusieurs questions liées à la présence dans notre pays d'un grand nombre de migrants réfugiés et demandeurs d'asile de différentes nationalités, mais également la nécessité de la mobilisation de toute la population dans la stratégie nationale adoptée pour faire face aux flux migratoires dans le plein respect des engagements pris par l'Algérie, l'identification des causes profondes poussant les migrants à se déplacer vers l'Algérie qui est devenu à la fois un pays d'accueil après avoir été longtemps considérée comme un pays de transit, et le renforcement de la loi relative à l'entrée et à la circulation des étrangers.

Outre les problématiques liées à la religion, la langue et les risques sanitaires, d'autres faits notoires ont

été abordés par certains intervenants : les femmes et leurs enfants qui sont de plus en plus nombreux dans la population migrante, qui, jadis, était composée principalement de migrants masculins. Ils affirment que des dizaines de femmes traînent avec leurs enfants à longueur de journée dans presque toutes les villes du pays ainsi que les jeunes qui en constituent quant à eux une part croissante.

Le président du CNESE a rappelé « le nombre de réfugiés et de migrants irréguliers qui a augmenté de façon tangible ces dix dernières années, en raison des conflits dans la région du Sahel. Les autorités algériennes n'ont ménagé aucun effort pour honorer leurs engagements internationaux dans ce domaine et font de leur mieux pour la prise en charge des migrants et la Justice suit de près leur situation et se penche profondément sur l'ensemble des questions touchant aux droits de l'Homme ».

A noter que M. Sidi Mohamed Bouchenak Khelladi, qui avait animé récemment des rencontres similaires à Tamanrasset, s'est rendu en compagnie du wali de Tlemcen à Oued Jorgi de Maghnia, afin d'être à l'écoute des groupes de migrants en situation irrégulière d'origine subsaharienne, installés sous des tentes de fortune dans les rives de cette rivière à sec.

SIDI BEL ABBÈS

Un réseau international de trafic de migrants démantelé

Les services de gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès ont démantelé un réseau international spécialisé dans le trafic de migrants et le blanchiment d'argent, a-t-on appris jeudi auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée par les éléments de la sécurité routière en coordination avec la section de recherche de la gendarmerie nationale suite à l'exploitation d'infor-

mations faisant état de l'existence d'un groupe d'individus qui activent dans le trafic de migrants et le blanchiment d'argent, a-t-on indiqué à la cellule d'information et de communication de ce corps d'arme.

Mettant à exécution leur plan, les services de gendarmerie de Sidi Bel Abbès ont procédé à l'arrestation de cinq membres du réseau criminel et saisi 600.000 dinars, 7.150 euros et cinq véhicules utilisés dans

leurs activités criminelles. Les membres du réseau criminel seront présentés devant les juridictions compétentes, une fois l'enquête achevée sous l'accusation de «blanchiment d'argent par l'utilisation de moyens prohibés», «crime de trafic de migrants par une bande criminelle organisée» et «contrebande», a-t-on précisé au groupement territorial de la gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès.

TISSEMSILT

Prochaine réunion du Gouvernement consacrée à la wilaya

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a annoncé, jeudi à Tissemsilt, que le Gouvernement se réunira prochainement dans cette wilaya pour plancher sur le programme de développement complémentaire destiné à cette collectivité, lequel a été approuvé par le Conseil des ministres, lors de sa réunion lundi dernier sous la présidence du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors de l'inspection d'installations pédagogiques à l'Université «Ahmed Benyahia El-Wancharissi» à Tissemsilt, dans le cadre d'une visite de travail pour la mise en œuvre du programme complémentaire de développement destiné à la wilaya, le ministre a indiqué que le Gou-

vernement tiendra une réunion «prochainement» à Tissemsilt, qui sera présidée par le Premier ministre, M. Aimene Benabderrahmane. Cette réunion sera consacrée au programme complémentaire de développement de la wilaya.

Ce programme multisectoriel vise à rompre l'isolement de cette région, qui se caractérise par son relief montagneux accidenté, ainsi qu'à lancer et concrétiser des projets de développement structurants.

M. Merad a indiqué, lors de sa visite de travail, que l'université de Tissemsilt a un rôle «effectif» en tant que support du programme complémentaire pour le développement de la wilaya. Il a également souligné la nécessité pour l'université de s'ouvrir sur son environnement extérieur et de contribuer au proces-

sus de développement. Ces installations universitaires totalisant 4.000 places pédagogiques et pour lesquelles une enveloppe financière de 2,6 milliards de DA a été allouée, comprennent l'Institut des Lettres et Langues, et celui des Sciences de la nature et de la Vie.

Le ministre de l'Intérieur devait tenir une rencontre avec les élus, les cadres de la wilaya et la société civile, dans le but d'écouter les préoccupations et les propositions visant à enrichir le programme complémentaire de développement de la wilaya.

Il devait superviser, à l'occasion, une cérémonie de distribution de décisions d'attribution de logements publics locatifs, d'aides à la construction rurale et de lotissements destinés à l'auto-construction.

TIARET

Le pire évité

El-Houari Dilmi

Véritable piège mortel, la bouche grand ouverte d'un regard a déjà fait plusieurs victimes. Située derrière l'annexe communale de la cité «Med Djahlane» (ex-Volani), ce regard éventré constitue un véritable danger pour le nombreux public qui fréquente cette partie de la ville. Jeudi, un enfant a échappé à l'attention de sa mère, et est tombé au fond du trou. Il n'a dû son salut qu'au courage d'un jeune homme qui l'a repêché. L'enfant sous le choc

a été transporté à l'hôpital. La semaine dernière encore, un vieil homme, se dirigeant vers la mosquée, a failli mourir au fond du regard éventré. Ce sont ses cris qui l'ont sauvé après le passage d'un automobiliste alors que le jour n'était pas encore levé. Des riverains n'ont eu de cesse d'alerter les parties concernées, comme la commune ou encore l'office national d'assainissement, mais «personne ne bouge le petit doigt», se désole un habitant du quartier. Doit-on attendre qu'un drame survienne pour enfin intervenir ?

CHLEF

Saisie de kif, une arrestation

Abbad Miloud

Les éléments de la brigade mobile de la douane de Chlef, en collaboration avec la section de la sécurité routière de la gendarmerie de cette wilaya

ont saisi une quantité de 650 grammes de kif traité qui était dissimulée à l'intérieur d'un véhicule utilitaire. Les douaniers ont procédé également à l'arrestation d'un suspect. Le mis en cause a été présenté à la justice.

SAÏDA

Plus de 120 logements attribués

L'Office de promotion et gestion immobilière a procédé, jeudi, à la remise des clefs de 128 logements publics locatifs dans les communes de Ouled Brahim et de Tircine, a-t-on appris de cet organisme. Il s'agit d'un quota de 80 logements de type public locatif dans la commune d'Ouled Brahim et de 48 autres dans la commune de Tircine, a-t-on indiqué de même source.

La liste des bénéficiaires de ces logements de type F3 a été affichée au début du mois d'octobre dernier par les services de la daïra d'Ouled Brahim avant qu'elle soit suivie d'une opération de finalisation des recours, a-t-on expliqué.

Les services de l'OPGI ont procédé au tirage au sort à la

mi-octobre dernier pour définir les sites des bénéficiaires de ces logements dont l'ensemble des travaux d'aménagement extérieurs ont été achevés y compris le raccordement aux divers réseaux souterrains à savoir l'eau potable, l'assainissement, le gaz et l'électricité.

A signaler que la direction du logement compte un programme global de 836 logements publics locatifs dans la daïra de Ouled Brahim, dont 708 ont été achevés tandis que le restant est en cours de réalisation.

L'OPGI a présidé, mercredi soir, une cérémonie de remise symbolique des clefs de 230 logements publics locatifs dans la commune d'El Hassasna à leurs bénéficiaires.

BOUIRA

15 ans de prison pour crime

L'accusé M.Z âgé d'une trentaine d'années, a été condamné avant-hier, par la Cour d'assises de Bouira, à 15 ans de réclusion criminelle, tandis que pendant le déroulement de son procès, le représentant du ministère public a requis la prison à perpétuité à son encontre.

Farid Haddouche

Les faits de cette affaire se sont produits un jour du mois de juillet 2020, dans la ville de Bouira. Ce jour-là, M.Z s'empara d'un couteau et partit à la recherche de celui qui allait être sa victime. Il le trouva sur le chemin menant à son domicile situé au lotissement Belmehdi, dans la partie-ouest de la ville de Bouira.

La victime en ce moment, portait sur son dos un sac de semoule et s'apprêtait à regagner son domicile, dans le bâtiment d'en face. Quand l'accusé arriva à sa hauteur, il lui asséna un coup de couteau, qui lui fut fatal; puis-

que, la victime décéda pendant son évacuation aux urgences du Centre hospitalier 'Mohamed Boudiaf de Bouira'. L'auteur sera arrêté juste après son forfait. Pour revenir aux faits, les deux personnages se trouvent être des ouvriers qui ont pour habitude de se mettre très tôt le matin, dans un lieu bien précis, faisant face à l'université, pour offrir leurs services aux éventuels clients.

Ce jour-là, il y a eu une altercation entre les 2 hommes et selon la déclaration de l'accusé, la victime avait proféré des insanités envers sa personne. En accusant le coup sur le fait, il se ravisera plus tard et ruminera cette hu-

miliation à laquelle il trouva du mal pour la digérer. C'est ainsi qu'il prit la décision de s'armer d'un couteau et aller à la recherche de son rival, dans la ferme intention de laver l'affront. Malheureusement, son geste fatal ota la vie à un homme qui laissa derrière lui une femme épłorée et des orphelins en bas-âge.

Les avocats de l'accusé ont plaidé les circonstances atténuantes, en avançant que l'auteur est une personne sans histoire ni antécédents judiciaires, dont il fallait prendre en considération. Après délibération du juge et des jurés, M.Z, l'auteur du crime, sera condamné à 15 ans de prison ferme.

Partenariat entre l'Université et le Groupe «Biopharm»

L'Université Akli Mohand Oulhadj (UAMO) de Bouira a signé, jeudi, une convention de partenariat avec le groupe pharmaceutique 'Biopharm' pour booster la formation et la recherche scientifique et satisfaire les besoins de l'économie nationale et locale en matière d'emploi et de création de richesses, a-t-on appris auprès du recteur. «Cette convention a pour objectif d'établir des ponts de partenariat entre l'Université et les opérateurs économiques, en application des orientations du ministère de tutelle» a expliqué le recteur de l'UAMO, Ammar Haiahoum, lors de la cérémonie de signature de la convention. Celle-ci a été signée par le recteur Haiahoum pour l'Université de Bouira, et le président directeur-général du groupe Biopharm, Abdelwahed Kerrar, qui a assisté, entre autres, à des ateliers de travail organisés à l'occasion à l'UAMO. Le Pr Haiahoum a précisé que ce partenariat permettra aux étudiants du système Licence-master-doctorat (LMD) d'effectuer des stages au sein de cet «im-

portant» Groupe économique. Biopharm aura à accompagner ces étudiants dans le domaine de la formation. Ils vont aussi bénéficier d'un échange de connaissances et d'expériences techniques, notamment, dans les spécialités ayant trait avec l'industrie pharmaceutique», a souligné le recteur. Grâce à cette convention, le Laboratoire de recherche et de développement de Biopharm et les enseignants chercheurs de l'Université pourront créer des équipes de recherche mixtes dont l'objectif est d'actualiser et de réadapter les offres de formation aux besoins du Groupe industriel.

Les dirigeants de Biopharm ont saisi cette occasion pour présenter quelques métiers liés à la fabrication de médicaments, ainsi que d'autres missions relatives à la maintenance, au développement et au contrôle de la qualité des produits, qu'ils souhaitent développer à travers ce partenariat avec l'Université de Bouira.

Dans une allocution faite lors de cet-

te cérémonie, M. Kerrar s'est réjoui de ce partenariat qui, a-t-il estimé, «permet au groupe d'en tirer profit, particulièrement en matière de recherche sur le terrain, qui sera adaptée à nos besoins, ainsi qu'à ceux de l'Université, grâce à l'actualisation des programmes de formation au profit des étudiants afin de pouvoir être au service de l'économie locale et nationale». Pour rappel, le groupe BioPharm est en train de réaliser un important projet à Bouira pour un montant de 6,4 milliards de dinars. «Ce projet devra entrer en production en février 2023», selon les responsables de ce groupe. Une fois opérationnel, l'investissement générera plus de 200 postes d'emploi pour les jeunes universitaires de la région, avait indiqué, précédemment, M. Kerrar.

Le Groupe Biopharm compte mettre sur les marchés national et international une cinquantaine de produits avec plusieurs gammes thérapeutiques sous forme de liquides, selon les détails donnés auparavant par M. Kerrar.

BLIDA

Exportation de produits locaux : des contrats en vue

Le Salon régional Mitidja pour la production et l'exportation, clôturé, jeudi, à Blida, a constitué une opportunité pour nombre d'opérateurs économiques ayant pris part à cet événement, de nouer des contacts et d'envisager la perspective de l'exportation de leurs produits, ont assuré certains d'entre eux, à l'APS. De nombreux opérateurs économiques des secteurs de l'agroalimentaire, de matériaux de construction, d'appareils électriques et de la transformation du plastique et du bois, ont affirmé avoir reçu des offres de la part d'entreprises et d'opérateurs, en vue de l'exportation de leurs produits vers les marchés extérieurs, en plus d'autres d'offres de la part de grossistes. C'est notamment le cas de l'entreprise «Nounours» spécialisée dans les produits de pâtisserie, dont la représentante, Mme Khaoua Amina Hasnaoui a assuré qu'elle a reçu de nombreuses offres d'entreprises de commerce et d'export.

«Ces offres feront l'objet de séances de travail pour nous accorder sur les détails des opérations d'exportation», a-t-elle informé. Outre la couverture du marché national, l'entreprise «Nounours» exporte, actuellement, ses produits vers nombre de pays européens, dont la France et l'Espagne, en plus du Canada, «où une forte demande sur nos produits est exprimée», a-t-elle ajouté. «Notre ambition, à l'avenir, est d'investir les marchés africains en application des orientations du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations», a-t-elle indiqué. De son côté, la représentante d'une en-

treprise spécialisée dans le recyclage de l'aluminium qui est transformé en matière première, utilisée notamment dans la fabrication d'appareils de chauffage, Mme Hiba Aliane, s'est félicitée des «nombreuses offres reçues de la part d'entreprises industrielles nationales qui ont apprécié la qualité de nos produits, qui n'ont rien à envier à ceux de l'importation, avec l'avantage d'un prix plus bas», a-t-elle souligné. Le Groupe «Bellat» spécialisé dans la transformation de viandes et couvrant près de 50% du marché national, a aussi reçu des offres pour la commercialisation de ses produits, «mais uniquement à l'échelle nationale, au vu de la décision des pouvoirs publics relative à l'interdiction de l'exportation des produits alimentaires, depuis la déclaration de la pandémie du Coronavirus, visant à assurer la sécurité alimentaire du pays», a expliqué son représentant Ould Yahia Salem. Mis à part les produits finis interdits d'exportation, le Groupe Bellat expore actuellement vers le Bangladesh des restes de poulets, dont les pattes de poulets, les os et les plumes. Deux chariots de ces produits ont été acheminés, à ce jour, vers ce pays et qui seront suivies par d'autres. Pour sa part, le pavillon du Groupe public «Logitrans» relevant du ministère des Transports, spécialisé dans le transport terrestre de marchandises, a suscité l'intérêt de nombreux représentants d'entreprises exportatrices intéressées par l'acheminement de leurs marchandises par voie terrestre, notamment vers les pays africains. Ces derniers se sont notamment enquis des frais du

transport et des destinations assurées par ce Groupe, a indiqué sa représentante, Hakima Bouzegzi. Selon Mme Bouzegzi, le Groupe «Logitrans» a assuré, depuis 2018, le transport de quantités considérables de produits nationaux vers des pays africains, notamment. Elle a signalé l'organisation de 41 rotations vers le Mali pour le transport de 40.905 tonnes de produits alimentaires, outre 19 voyages vers la Mauritanie pour l'acheminement de 8.591 tonnes de produits algériens, 24 voyages vers la Tunisie pour le transport de 645 tonnes de produits et 22 autres vers le Niger ayant permis d'acheminer 17.029 tonnes de produits. Cette manifestation économique a été sanctionnée par de nombreuses recommandations portant, notamment, sur la nécessité de mise en place d'un guichet unique regroupant tous les acteurs du secteur de l'exportation, dont le Commerce, les Douanes et les Banques, en vue de faciliter les opérations d'exportation.

D'une durée de trois jours, le Salon régional Mitidja a fait la part belle à divers produits nationaux du secteur de l'agroalimentaire, mais aussi les matériaux de construction (marbre, carrelage, peinture, aluminium), les produits de transformation du plastique et du bois et le montage d'appareils électroniques. En marge de cette manifestation, des journées de formation ont été organisées, à l'initiative des Douanes algériennes et des Banques publiques pour informer les opérateurs-exportateurs, sur les différentes facilitations décidées par l'Etat en vue de leur accompagnement.

EL-TARF

Récupération de deux voitures volées

A.Ouelaa

La police de la Sûreté de daïra de Drean, relevant de la Sûreté de wilaya d'El Tarf, coup sur coup et dans deux opérations distinctes est parvenu à récupérer deux voitures faisant l'objet de recherche. Le premier véhicule, une luxueuse voiture de marque Audi, a été interceptée lors d'un contrôle de routine, à l'entrée de la ville de Drean. Une vérification approfondie des documents du véhicule en question a montré que cette voiture a été volée et faisait l'objet d'un signalement de la Sûreté de la Wilaya d'Alger. Le deuxième véhicule, une Renault Mégane, signalée comme étant volée par la Sûreté de wilaya de Constantine a été localisée dans un endroit isolé. La vérification des documents du véhicule a montré qu'elle a été volée. Les personnes qui étaient à bord de chacun de ces deux véhicules ont été déférées devant le tribunal territorialement compétent.

Commerce illicite et vol d'une moto, deux arrestations

Dans deux opérations distinctes, les services de la Sûreté de wilaya d'El Tarf ont saisi une quantité importante de boissons alcoolisées et procéder à la récupération d'une moto volée. La première opération, a eu lieu à Drean, où, après la perquisition d'un appartement, la police a saisi presque 300 canettes de bière. Le mis en cause, un habitué de ce genre d'activité sans autorisation, devra comparaître devant le tribunal de Drean pour répondre des faits qui lui sont reprochés. Dans la ville de Bouhadjar, la police a intercepté, sur la RN 82, une moto dont le contrôle des documents a montré qu'elle faisait l'objet d'un mandat de recherche émis par la Sûreté de la wilaya de Souk Ahras. Le conducteur de cette moto volée a été déféré devant la justice.

A.O.

MILA

Les transporteurs publics mettent fin à leur grève

B. Bousselah

Les propriétaires de bus de transport de voyageurs sont revenus, mercredi, à de meilleurs sentiments, après plus d'une semaine de grève, avons-nous constaté, sur place. Déclenchée le lundi 7 novembre, la grève des transporteurs privés a été radicalisée le lendemain avec la paralysie de toutes les dessertes suburbaines, intercommunales et interwilayales. Les interventions du wali et de la direction du secteur ont fini par avoir raison sur la fronde.

D'ailleurs, nombreuses dessertes ont repris le service à la satisfaction des usagers notamment les étudiants fréquentant les universités de Jijel et Constantine. Rappelons que le wali Mustapha Koreich a rappelé lors de l'inauguration de deux nouvelles gares le 1^{er} novembre 1954 dernier, dans la commune du chef-lieu de la wilaya, qu'un nouveau plan de circulation subira progressivement des modifications jusqu'à la solution de l'ensemble des problèmes soulevés par les transporteurs.

CONSTANTINE

Prochain prix pour le meilleur établissement scolaire

Le wali de Constantine Abdelkhalak Sayouda a annoncé, jeudi, le lancement, à travers la wilaya, du concours du meilleur établissement scolaire et meilleurs enseignants dans les trois paliers d'enseignement scolaire. S'exprimant à la clôture de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya APW, consacrée à l'étude et à la validation du budget préliminaire de l'exercice 2023, M Sayouda a annoncé le lancement du prix du meilleur établissement scolaire et meilleurs enseignants, dans les trois paliers scolaires, précisant que la sélection des lauréats se fera en fonction des résultats réalisés dans les classes d'examen des trois paliers. Il s'agit-là, a ajouté le même responsable, d'une initiative locale visant à encourager les encadreurs des établissements scolaires de la wilaya (directeurs et enseignants) à déployer davantage d'efforts pour améliorer le classement de la wilaya dans les examens de fin d'année. Le chef de l'exécutif local, a appelé les responsables concernés à faire impliquer les retraités du secteur dans l'élaboration de la charte de ce concours.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

24 rabie ethani 1444

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Ichā
06h00	12h34	15h17	17h40	19h02



Amical: Aujourd'hui à 20 h 30: Suède-Algérie Poursuivre la reconstruction

La série de cinq victoires consécutives depuis sa non-qualification au Mondial 2022, a pris fin mercredi dernier en match amical face au Mali, au stade du complexe Miloud Hadefi.



M. Zeggai

Àinsi donc, l'EN a concédé un coup d'arrêt en se faisant accrocher par les «Aigles» maliens, après avoir aligné cinq victoires de suite, toutes compétitions confondues. Pire encore, la piètre prestation des Verts a suscité de nombreuses critiques ce qui a laissé planer le doute sur l'avenir des Fennecs. En effet, pour la 27e confrontation entre les sélections d'Algérie et du Mali, les deux équipes n'ont pu se départager devant, il faut le souligner, une faible assistance. Le sélectionneur national a tenu à expliquer la mauvaise sortie des nôtres tout en insistant sur les changements opérés au sein de la sélection nationale ce qui s'est répercute, selon lui, sur le rendement collectif et les automatismes de l'équipe. Alors, Djamel Belmadi parviendra-t-il à rectifier le tir ce soir face à la Suède? C'est du moins le souhait des fans de l'EN qui seront certainement nombreux ce soir au stade 'Eleda' de Malmö dans une affiche qui mérite le déplacement.

Pour rappel, c'est le premier match contre une sélection européenne pour Djamel Belmadi, depuis son arrivée chez les Verts, en août 2018. On s'attend à une réaction positive des nôtres avec un onze qui devrait se révéler différent de celui de mercredi dernier. Au lendemain de leur match nul en amical face au Mali à Oran, les Verts ont repris leurs quartiers au Centre technique national de Sidi Moussa. Tout l'effectif était présent à la reprise, à l'exception des Benayada (blessé), Hamache et le gardien Mandrea libérés pour leurs clubs respectifs et qui ont quitté le stage. En revanche, le défenseur Ramy Bensebaini (Borussia Monchengladbach, remis d'une infection au Covid-19, a repris l'entraînement et sera du coup opérationnel lors de ce match contre la Suède. On a pu noter la présence des deux gardiens, M'bolhi et Chaâl. Sur le plan psychologique, les Scandinaves semblent mieux lotis que les nôtres puisqu'ils restent sur une belle victoire face aux Mexicains alors que les Verts ont trébuché devant le Mali. Même si l'EN évo-

luera avec un effectif amoindri il n'en demeure pas moins que les Verts doivent impérativement se réhabiliter ne serait-ce que pour entamer dans de bonnes conditions la reconstruction.

Décevants, les Algériens sont dans l'obligation de se surpasser et se ressaisir pour éviter une défaite qui risque de plonger le groupe dans le doute, à la veille des futures échéances.

Pour cela, les nôtres devront retrouver leur aura notamment dans l'animation offensive où l'on a enregistré un manque flagrant de créativité.

Pour éviter toute mauvaise surprise, le coach national alignera une équipe performante composée des éléments habituels pour atteindre les objectifs assignés. M'bolhi-Atal-Bensebaini-Touba ou Tougai-Mandi-Bentaleb-Zerrouki-Benacer-Mahrez-Slimani-Belaili composeront certainement l'équipe-type à moins que le sélectionneur national a une autre vision pour éviter les erreurs commises contre le Mali, notamment en matière de choix des joueurs pour une meilleure complémentarité.

CHAN-2023-Sélection nationale A'- Sierra Léone Un bon test pour les Verts

La sélection nationale de football A' a entamé sa deuxième phase de préparation dans la ville de Fujairah aux Emirats arabes unis, dans le cadre de sa préparation pour le championnat d'Afrique des nations CHAN-2023, prévu en Algérie (13 janvier-4 février). Après la première phase de son stage à Sharjah et ponctuée par un match amical remporté face à la Syrie (1-0), le sélectionneur national, Madjid Bougherra, voudrait bien conserver cette dynamique et préparer sereinement la prochaine sortie de l'équipe nationale contre la Sierra Leone, aujourd'hui au Fujairah Club (16h 00). Durant ce regroupement, les Verts n'ont pas chômé

et poursuivent leur préparation pour être fin prêts pour cette deuxième sortie amicale des protégés de Madjid Bougherra. La satisfaction réside dans le fait que le staff technique national travaille en présence de l'effectif au grand complet. Les joueurs ont été soumis à un travail physique, technique et surtout tactique par rapport à l'adversaire dont le style de jeu est différent que celui de la Syrie. Face au Sierra Leone, ce sera un test important à exploiter pour faire progresser le groupe en prévision du CHAN. L'entraîneur national de la sélection des locaux s'est dit satisfait des conditions de travail et de l'état d'esprit qui règne au sein de l'équipe

où les joueurs travaillent d'arrache pied car les places seront chères, comme l'a tenu à le souligner Madjid Bougherra avant le troisième et dernier match amical contre le Koweït. Lors du CHAN, l'Algérie évoluera dans le groupe A, domicilié au stade de Baraki, en compagnie de la Libye, de l'Ethiopie et du Mozambique. Les Verts entameront le tournoi le 13 janvier prochain face à la Libye. Pour rappel, les 18 pays participant à cette compétition ont été scindés en trois groupes de quatre et deux groupes de trois. Les deux premiers des groupes A, B, et C, ainsi que les premiers des groupes D et E se qualifient pour les quarts de finale.

Ligue 1 MC Oran : Omar Belatoui dans l'embarras

L'entraîneur du MC Oran, Omar Belatoui, s'est dit «inquiet» en raison des perturbations que vit son équipe au cours de cette trêve qu'observe le championnat de Ligue 1 depuis le week-end dernier. Après un début de saison difficile, le club phare de la capitale de l'Ouest a réussi à se ressaisir parvenant à enchaîner les bons résultats lors des précédentes journées. Mais voilà que les problèmes financiers ont ressurgi compliquant les affaires du staff technique. «Dès lors, on a préparé dans la difficulté notre précédent match contre le MC El Bayadh, vu que les joueurs étaient inquiets quant à leur situation financière, malgré cela, nous avons tenu le coup», a déclaré le coach oranais. Profitant de la trêve, qui va se poursuivre jusqu'au 29 novembre, les protégés de Belatoui sont montés au créneau pour réclamer leurs salaires impayés. Une situation qui a mis dans l'embarras le staff technique de la formation oranaise, voyant, son programme de préparation en prévision de la reprise de la compétition, chamboulé. Le boycott par les joueurs de la séance d'entraîne-

ment de la reprise, mercredi soir, risque ainsi d'envoyer les «Rouge et Blanc» à la case départ, après avoir réussi, lors des précédentes journées, à rectifier le tir en améliorant leurs résultats. Une situation qui fait craindre le pire au responsable technique du Mouloudia d'Oran qui avait hérité, en début d'exercice, d'une équipe manquant sensiblement de préparation en raison des problèmes vécus par le club lors de l'intersaison. Cela se passe au moment où la réunion des actionnaires de la société par actions du MCO, initialement prévue pour le début de cette semaine, a été reportée à une date ultérieure. Un report qui n'arrange nullement les affaires du club, vu que ce clavardage devait débattre justement de la situation financière jugée «critique» du club. L'entraîneur Belatoui craint, au passage, que certains joueurs, las d'attendre leur dû, saisissent la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour demander leurs libérations à l'approche du mercato hivernal, a-t-il prévenu. Après 11 journées de championnat, le MCO occupe la 9e place avec 13 points et un match en moins.

Ligue 2 Sorties à haut risque pour les équipes du podium

M. Z.

La huitième journée de ce championnat est programmée pour cet après-midi avec de nombreux chocs qui pourraient donner lieu à de grands chamboulements aux classements. Dans le groupe Centre-Ouest, le leader, l'ES Mostaganem effectuera un déplacement périlleux à Alger pour défier le NAHD qui se trouve dans une position peu enviable. L'Espérance, qui reste sur un large succès décroché à Relizane, sera certainement mise à rude épreuve face à un team du Nasria qui est condamné pour se dégager de la zone rouge. Cependant, le choc de ce round se déroulera à Mecheria où le SCM accueillera la JSM Tiaret, une équipe qui a le vent en poupe ces derniers temps. Les deux formations mènent sur une victoire tout en restant à l'écoute du stade du 20 Août d'Alger. En, revanche, le MCBOS évoluera sur du velours face à la lanterne rouge, le RC Relizane. Belle opportunité pour les gars d'Oued Sly qui aspirent à rester dans le podium. Le CRT, qui a commencé à décevoir ses fans, est dans l'obligation de s'imposer chez lui, devant le WAB pour rester en contact du peloton de tête. C'est dans les cordes des Témouchentois d'autant plus que les Boufarikois traversent une période de crise de résultats. Idem pour l'ES Ben-Aknoun qui semblent bien placés pour atteindre leur objectif du jour avec la venue du MCS. A Tlemcen, le WAT aura une belle occasion de relever la tête face à l'ASMO qui en train d'hypothéquer sérieusement son avenir.

Aujourd'hui à 15h00

• Groupe Centre-Ouest

CRT	-	WAB
MCBOS	-	RCR
SKAF	-	RCK
GCM	-	OM
NAHD	-	ESM
SCM	-	JSMT
WAT	-	ASMO
ESBA	-	MCS

• Groupe Centre-Est

USMAn	-	ESG
MCEE	-	ASK
IRBO	-	IBKEK
JSMS	-	USC
JSBM	-	CAB
MOC	-	ASAM
NRBT	-	USS
USMH	-	Hamra

Pénurie de médicaments dans les pharmacies en France



Dans les pharmacies françaises, certains médicaments manquent à l'appel. Le phénomène est en train d'empirer, frappant désormais certains antibiotiques et imposant aux autorités sanitaires de prendre des mesures d'urgence. Mais, pour certains observateurs, c'est trop tard et insuffisant. «Aujourd'hui, une pénurie d'antibiotiques essentiels arrive dans nos pays», tweetait jeudi soir le pédiatre Rémi Salomon, président de la commission médicale d'établissement des Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Principale concernée: l'amoxicilline. Ce médicament est, de loin, le principal antibiotique prescrit aux enfants en France, pour lutter contre une série d'infections bactériennes comme certaines otites et pneumonies. Or il subit désormais «de fortes tensions d'approvisionnement» sous sa forme

la plus employée chez les enfants, a constaté vendredi l'agence publique du médicament, l'ANSM, évoquant une situation qui pourrait durer jusqu'en mars.

Il peut donc être difficile de trouver en pharmacie ce traitement, un phénomène néanmoins loin de se limiter à la France puisqu'il frappe la plupart des pays européens, les Etats-Unis et le Canada. Ce qui est en cause, selon les autorités sanitaires, c'est une hausse de la demande après plusieurs années marquées par la crise du Covid et de multiples restrictions sanitaires qui avaient réduit la propagation de multiples maladies. «Les stocks n'ont pas été à la hauteur habituelle» et «les lignes de production doivent être relancées», a détaillé l'ANSM lors d'une conférence de presse. Ce risque de pénurie s'inscrit dans un contexte plus large où les autorités ont

déjà été contraintes ces derniers mois de resserrer l'usage de certains médicaments.

Cas le plus emblématique, le paracétamol, antalgique omniprésent dans les salles de bain. Les autorités ont recommandé aux pharmaciens de ne pas vendre plus de deux boîtes par patients, malgré les assurances des industriels qu'il n'y aura pas de rupture. Mais les inquiétudes sur les pénuries remontent à bien plus loin que ces derniers mois, même si la situation a pu s'aggraver dans le contexte d'inflation et de flambée des tensions géopolitiques avec la guerre en Ukraine. «Depuis 2008, les situations de ruptures de stocks et de tensions d'approvisionnement progressent de façon préoccupante en France, mais aussi aux Etats-Unis et dans d'autres pays du monde», constatait déjà en 2019 le Leem, lobby français du secteur.

Communiqué

Ooredoo dévoile les noms des lauréats de son concours journalistique

Ooredoo a organisé dans la soirée du mardi 15 novembre 2022, au Centre International les Conférences (CIC) - Abdelatif Rahal à Alger, la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 15ème édition de son concours Media Star. L'évènement a été marqué notamment par la présence des Ministres de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, de la Poste et des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki, de la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, du président du Haut Conseil de la langue arabe, M. Salah Belaid, du Secrétaire général du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, du Directeur général de Ooredoo, M. Bassam Yousef Al

Ibrahim, et des cadres de l'entreprise ainsi que des représentants des différentes institutions et secteurs de l'information, de la communication et du numérique. 13 lauréats ont été sélectionnés sur un total de 134 participants, dans les quatre (04) catégories comme suit :

Médias électroniques :
1ER PRIX : MOHAMED ABDELMOUMENE du site web « ECHOROUKONLINE »
2EME PRIX : FAÏZA ZEMMOUCHE du site web « AAJILNEWS »
3EME PRIX : NAWEL ZAID du site web « ENNAHARONLINE »

Presse écrite généraliste et spécialisée :
1ER PRIX : MUSTAPHA BESTAMI du quotidien « EL KHABAR »
2EME PRIX : HOUDA

MECHACHEBI du quotidien « EL KHABAR »
3EME PRIX : FARIDA HO-CINE du quotidien « EL MIHWAR EL YAOUMI »

Production radiophonique :

1ER PRIX : FARIDA MERA-BET & ABDELKADER DJELADJEL de RADIO AIN TEMOUCHENT

2EME PRIX : SAMY ALLOUN de la RADIO CHAINE III

3EME PRIX : LHADI OUL-HACI de RADIO SKIKDA

Production télévisuelle :

1ER PRIX : IBTISSEM BOUSLAMADE la chaîne ECHOROUK NEWS

2EME PRIX : OMAR BOUDI ET ZOHEIR BOUDI de la chaîne ECHOTOUK TV

3EME PRIX : Ikram TAI-BAOUI de la chaîne ENNAHAR TV

Etats-Unis Une voiture renverse un groupe de policiers et fait 25 blessés



Une voiture a foncé dans un groupe de policiers en formation en pleine séance de jogging mercredi à Los Angeles, faisant 25 blessés, dont cinq graves, selon les autorités.

Ce groupe de recrues faisait son jogging matinal lorsqu'un véhicule, qui se dirigeait dans la mauvaise direction, les a percutés, apparemment sans ralentir. «On aurait dit un accident d'avion» a commenté le shérif du comté de Los Angeles, Alex Villanueva, lors d'une conférence de presse. «Il y avait tellement de corps éparpillés partout

avec différentes blessures que c'était assez traumatisant pour toutes les personnes impliquées» a-t-il ajouté. Le shérif a précisé que «des membres avaient été sectionnés» parmi les 25 blessés et qu'un des patients était sous assistance respiratoire. Une vidéo prise sur place montre un véhicule noir de type SUV sur le trottoir, sa partie avant endommagée. Il roule à contrecourant au moment de l'accident, selon les pompiers cités par le Los Angeles Times. Certains de ces policiers en formation ont entendu la voiture accélérer, a déclaré le shérif. Le conducteur, arrêté sur place, n'était pas ivre, a ajouté Alex Villanueva, mais selon des sources policières obtenues par le LA Times, le conducteur aurait déclaré aux officiers «s'être endormi». Des tests étaient en cours pour déterminer si le jeune homme de 22 ans était sous l'influence d'une quelconque drogue. Le groupe de joggeurs était composé principalement de policiers en formation pour le shérif de Los Angeles, mais comprenait également des stagiaires d'autres forces de police voisines.

Selon une étude canadienne Le cannabis pourrait être plus nocif pour les poumons que le tabac

Fumer du cannabis pourraient être plus nocifs pour les poumons que le tabac, selon une étude canadienne réalisée sur un échantillon réduit et publiée mardi dans la revue Radiology.

Des chercheurs de l'université et de l'hôpital d'Ottawa ont examiné les radiographies pulmonaires de 56 fumeurs de cannabis, 57 non-fumeurs et de 33 personnes qui fumaient du tabac uniquement entre 2005 et 2020. Résultat: ils ont trouvé des taux plus élevés d'inflammation des voies respiratoires et d'emphysème (une maladie pulmonaire) chez les fumeurs de cannabis par rapport aux fumeurs de tabac et aux non-fumeurs.

«La consommation de marijuana est en augmentation et il y a cette idée qu'elle est sans danger, ou qu'elle est plus sûre que les cigarettes», a déclaré à l'AFP Giselle Revah, radiologue à l'hôpital d'Ottawa, où la recherche a été menée. «Mais cette étude soulève des inquiétudes quant à la possibilité que ce ne soit pas exact», a-t-elle ajouté. Selon cette spécialiste, les taux plus élevés d'inflammation et de maladie chez les fumeurs de cannabis par rapport aux fumeurs de ta-



bac pourraient être liés aux différentes façons dont les drogues sont généralement consommées. «La marijuana est fumée sans filtre alors que le tabac l'est généralement», a-t-elle expliqué.

«Lorsque vous fumez de la marijuana non filtrée, davantage de particules atteignent vos voies respiratoires, s'y déposent et les irritent.» De plus, selon cette experte, «les gens prennent généralement de plus grosses bouffées de marijuana et gardent la fumée plus longtemps dans leurs poumons, ce qui peut entraîner un plus grand traumatisme au niveau de ces espaces aériens».

Toutefois, les auteurs de l'étude soulignent que certains des fumeurs de cannabis fumaient aussi du tabac. Certaines radiographies pulmonaires n'ont pas non plus apporté de résultats concluants, ce qui veut dire que des études supplémentaires sont nécessaires. Et, d'après Mme Revah, il existe très peu de recherches concernant les effets du cannabis sur la santé, celui-ci étant interdit dans la plupart des pays.

Irak: 15 morts dans l'explosion d'une cuve de carburant



Au moins 15 personnes ont péri dans l'explosion d'une cuve de carburant ayant provoqué l'effondrement d'un immeuble dans le nord de l'Irak, ont annoncé vendredi les autorités locales, les recherches se poursuivant pour retrouver des victimes coincées sous les décombres. L'explosion survenue jeudi soir à Souleimaniyah, deuxième grande ville du Kurdistan autonome, a fait au moins 15 morts et 13 blessés, a indiqué à l'AFP le chef des urgences de la ville, Saman Nader. Quatre personnes se trouvent encore sous les décombres de l'immeuble de trois étages qui s'est écroulé sous le coup du souffle de l'explosion, a-

t-il précisé. «Nos équipes œuvrent depuis plus de 15 heures pour sauver les personnes coincées sous la maison effondrée», a-t-il dit. Vendredi matin un correspondant de l'AFP a pu voir les secouristes poursuivre les opérations de sauvetage, sous le regard des habitants de la ville. Sur le site, un immeuble voisin a également souffert du souffle de l'explosion, sa façade noircie et ses fenêtres ayant volé en éclat.

En Irak, les normes de sécurité sont peu respectées, que ce soit dans le secteur du transport ou de la construction. Dans ce pays aux infrastructures en déliquescence, les tragédies sont monnaie courante. La déflagration à

Souleimaniyah a été provoquée par une fuite dans une cuve de gaz de pétrole liquéfié (GPL), utilisé pour le chauffage.

Au moins un enfant figure parmi les victimes, selon le gouverneur de Souleimaniyah, Haval Abou Bakr, qui a décrété un jour de deuil. Fin octobre, au moins neuf personnes ont été tuées et 13 autres blessées dans l'explosion accidentelle d'un camion-citerne transportant du gaz à Bagdad, la capitale irakienne.

En avril 2021, plus de 80 personnes avaient péri dans l'incendie d'un hôpital dans la capitale irakienne, où des bouteilles d'oxygène mal stockées avaient explosé.

Pakistan : 20 morts, dont 11 enfants, dans un accident de la route

Au moins 20 personnes, dont une majorité de jeunes enfants, ont été tuées et 14 autres blessées dans l'accident d'un minibus, sur une route endommagée par les inondations de l'été dans le sud du Pakistan, a annoncé, vendredi, la police pakistanaise. Parmi les morts figurent 11 enfants âgés de 2 à 8 ans, qui voyageaient très probablement sur les genoux de leurs

parents, a indiqué aux médias un responsable de la police locale, Khadim Hussain. «Le véhicule a fini sa course dans un profond fossé rempli d'eau «sur une route qui avait été emportée par les inondations» dans la province du Sind», a-t-il expliqué, ajoutant que le chauffeur n'avait «pas vu le signal indiquant la déviation sur la route». Les accidents mortels

sont très fréquents dans les transports au Pakistan du fait de routes délabrées, de véhicules mal entretenus et de conduite imprudente. Un tiers du pays s'est retrouvé sous les eaux après les catastrophiques inondations ayant frappé cet été le Pakistan. Plus de 1.700 personnes ont été tuées, huit millions déplacées et les infrastructures ont subi des dégâts massifs.

Tunisie: des manifestants empêchés par la police de se rendre à Djerba

Des centaines de manifestants mobilisés pour connaître le sort de migrants tunisiens portés disparus depuis près de deux mois ont été empêchés vendredi par la police de se rendre sur l'île de Djerba où doit avoir lieu le 18e sommet de la Francophonie, selon un correspondant de l'AFP et les médias locaux. Des unités de la police ont été déployées à l'entrée de Djerba, île du sud de la Tunisie, pour empêcher les manifestants, venus à bord de plusieurs dizaines de voitures et motos, d'y accéder, selon le correspondant de l'AFP et des vidéos publiées par des médias locaux.

Des policiers ont fait usage de gaz lacrymogène pour disperser des manifestants en colère qui ont lancé des pierres vers les forces de l'ordre, alors que d'autres demandaient aux protestataires de faire demi-tour, selon les mêmes sources. Après un face-à-face tendu à 5 km environ de la «Chaussée Romaine», unique route d'accès à Djerba, les manifestants



se sont repliés sur la ville de Zarzis, située à une dizaine de kilomètres plus loin, où d'autres heurts se sont produits avec la police et des agents de la garde nationale (gendarmerie), selon le correspondant de l'AFP. Une embarcation de fortune qui transportait 18 migrants tunisiens en route vers les côtes italiennes a disparu dans la nuit du 20 au 21 septembre.

Après être partie de Zarzis (sud-est). Huit corps seulement ont été retrouvés depuis. Leurs familles et proches, soutenus par des habitants et pêcheurs de Zarzis, ont organisé plusieurs manifestations rassemblant des milliers de personnes pour pousser les autorités à intensifier les recherches pour retrouver les 12 migrants toujours portés disparus.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ A louer F4 Grande-Terre, au 1^{er} étage, 27.000 DA/mois + A louer F3 cité Loubet au 2^e étage, prix 28.000 DA/mois - 0774.29.03.29

■ A louer F3 RDC + 2 box niv villa Millénium équipé - A louer F3 Choupot niv villa RDC - A louer F3, 1^{er} Hai Chouhada équipé - A louer F3, 1^{er} étg Akid / A.V F2 45 m² RDC Maraval - A louer F3, 3^{er} Belgaïd - A louer F3, niv villa Ain Beïda RDC - Ag RAHIMOU : 0557.23.91.30 - 0668.63.43.22

■ Location appartement dans une villa, au rez-de-chaussée : une chambre, grand salon, SDB, cour et jardin à Saint-Hubert Oran - 0541.18.95.73

■ Loue ou vends appart de 100 m², toutes commodités, au 23 rue Lamartine, 1^{er} étage, angle F de Mer, équipé en bureautique, ht standing - Loue licence de café - Tél : 041.33.25.52/81 - 0697.19.56.74

■ A louer appartement, 1 année ou plus ; F3 ; Seddikia ; côté CNEP au RDC, meublé, équipé, toutes commodités (Internet) libre de suite et bien aménagé - Tél : 0549.80.21.93

■ Tlemcen : vends appart F4, refait à neuf, acté, livret foncier, 82 m², rdc élevé. Cité 1.060 logts, Ima-ma. Tel : 0673.97.51.34 / 0541.62.84.99

■ Une promotion immobilière met en vente des appartements standing vue sur mer à Oran, des différentes surfaces sont disponibles en F2-F3-F4. Contactez les 0699.51.20.31 - 0699.51.20.50

PENSEE
En ce jour date anniversaire du décès de notre cher et regretté fils bien-aimé MOHAMMEDI Hocine, décédé le 19 novembre 2018, à l'âge de 28 ans. Nous prions Dieu Le Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis. Son père Abou-Bekr, sa mère Chahra, ses frères Okba et Kaim, sa sœur Ismahan. إنما الله وإنما راجعون

PENSÉE
Le 20 novembre 2006 nous a quittés à jamais ma chère mère, Hadja BENSAÏD Mimouna ép. Ennaceur née 02.08.1928 à El Amria W 46, qu'il nous est impossible d'oublier et que nul ne pourra la remplacer. En ce dououreux souvenir, sa fille Zoubida, son mari, ses enfants et ses petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont connue et appréciée de réciter la Fatihah et d'avoir une pieuse pensée pour elle. Que Dieu Le Tout-Puissant accorde à la défunte Sa Miséricorde. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

Société privée sise à Oran recrute :

- Un médecin spécialiste en Gynécologie
- Un médecin spécialiste en Pédiatrie
- Un médecin spécialiste en Endocrinologie
- Un médecin spécialiste en Médecine interne

Adresse e-mail :

Veuillez envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à cette adresse :
recrutement.medical.oran@gmail.com

VILLAS

■ Vends ou échange villa à Trouville-plage contre similaire à Canastel 400 m², vue sur mer, 2 niveaux, grand garage et jardin, actée et livret foncier - Tél : 0659.23.39.18

■ A vendre villa 325 m², double façade, à Aïn Turck, Oran, sur grand boulevard Mezghana, actée + livret foncier - Tél : 0541.15.30.61

■ A vendre haouch composé un local + 3 pièces, cuisine, sanitaire, sup 155 m², 2 façades, acte à Ain Témouchent (Graba) à côté de la mosquée - Tél : 0699.25.60.47

■ A vendre villa 2.600 m² à Misserghine, Oran (villa + hangar + grand jardin) 3 façades, acte + livret foncier - Tél : 0541.15.30.61

■ Société d'importation de dispositifs médicaux recrute un pharmacien, direction technique. Contacter email : sarlvisionpharm@gmail.com - Tél : 0560.13.19.21

■ Société d'importation de dispositifs médicaux recrute un comptable âgé. Contacter email : sarlvisionpharm@gmail.com - Tél : 0560.13.19.21

■ Atelier de tour et fraisage, à Oran, cherche 2 tourneurs + 01 fraiseur + 02 apprentis. Contacter : 0770.69.96.56

TERRAINS
■ A vendre lot de terrain 200 m², 1 seule façade, en face hôtel Rodina, Les Palmiers/ Oran - prix 22 millions/m² - Tél : 0698.51.84.62 - 0791.49.32.56

■ A vendre des terrains dans une cité clôturée à sidi El Bachir, Oran, avec toutes les commodités (eau, gaz, électricité...) superficie de 154 m² à 272 m², actés. Pour plus d'infos appelez au 0555.76.58.01

PENSÉE
Le 15 novembre 2018, nous a quittés, à jamais, mon frère HOUNET Amar né le 22/12/1947, qu'il nous est impossible d'oublier et que nul ne pourra remplacer. En ce dououreux souvenir, son frère HOUNET Bounoir, sa femme, ses enfants et ses petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont connue et appréciée de réciter la Fatihah et d'avoir une pieuse pensée pour lui. Que Dieu Le Tout-Puissant accorde à défunt Sa Miséricorde. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

Société privée sise à Oran recrute

➤ Un Ingénieur en génie civil avec une expérience de 5 ans.

Adresse e-mail :

Veuillez envoyer votre Curriculum Vitae accompagné d'une lettre de motivation à cette adresse :
recrutement.medical.oran@gmail.com

ANNIVERSAIRE

Aujourd'hui est un jour crucial pour moi, le 19 novembre c'est l'anniversaire de mon adorable neveu DENAN Moncef Salah-Eddine qui fête, en ce jour, ses 7ans. Moncef, tu es une belle création de Dieu et un réel chef-d'œuvre (Machallah). Tu es le garçon le plus cool que je connaisse et j'espère que tu grandiras et deviendra une personne encore plus géniale Inshaallah. Ton papa Khaled, ta maman Nardisse, tes frères Mohamed et Ilyes se joignent à moi pour te souhaiter une longue vie, une bonne santé, une réussite à l'école et pleine de moments heureux comme celui d'aujourd'hui. « Les 7 merveilles du monde te félicitent pour tes 7 printemps... » Happy Birthday adorable angel Your aunt Dalila who loves you very much

LOCAUX

■ Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine, situés à Fernand-ville, des différentes surfaces sont disponibles : 81.97 m² - 101.29 m² - 117.25 m² - Tél : 0699.51.20.31 - 0699.51.20.50 - 0697.42.10.50

■ Une promotion immobilière met en vente un local commercial promotionnel acté de 454 m², situé au boulevard de la Mosquée Quods, aux alentours de Akid Lotfi - Veuillez contacter : 0697.42.10.50 - 0699.51.20.31 - 0699.51.20.50

■ Une promotion immobilière met en vente des locaux commerciaux promotionnels actés situés au gd Bd de BELGAÏD, en face l'université des différentes surfaces 28,90 m² - 29,45 m² - 45,50 m², 71,18 m² - 92 m² - Tél : 0697.42.10.50

■ Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine situés en plein Gambetta, des différentes surfaces sont disponibles : 72.20 m² - 99 m² - 69.36 m² - 112.21 m² - Tél : 0699.51.20.31 - 0699.51.20.50 - 0697.42.10.50

■ Vends garage à bateaux à Bousfer-plage, au bord de l'eau, 8m de long et 4m de large. 0771.84.25.21

DIVERS

■ Cherche à louer licence café Sidi Bel-Abbès - 0542.58.49.68

■ Loue licence de taxi Oran-ville ; nous contacter aux numéros Mobile : 0661.21.06.77 ou 0659.47.45.08

■ Promotion en formation du Bien-être, esthétique, cosmétiques et métiers associés à l'école de formation professionnelle UNIBEAUTE, 04 rue Ezzaouia Mustapha, Gambetta. FB : ecole UniBeauté - tél : 041.83.42.42/ 0770.00.53.43/ 0770.33.83.94

■ A louer numéro de taxi wilaya d'Oran - 0541.80.67.32

•2

- 11.50** Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le samedi...
13.55 Météo 2
14.00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parait ?
15.55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.35 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal 20h00

21.10 Le club des invincibles



Présenté par Olivier Minne

Quatre des plus grands champions de jeux télé sont réunis sur un même plateau : Marie-Christine et Sandrine, les deux plus grandes championnes de «Tout le monde veut prendre sa place», Grégory, le grand gagnant de «Tout le monde a son mot à dire», et Bruno, le plus grand champion des «12 Coups de Midi». Une nouvelle fois, ensemble, ils défendent l'honneur du Club des Invincibles, face aux meilleurs candidats anonymes, sélectionnés aux quatre coins de France.

21.10 Cassandre



Série policière - France - 2019
Saison 4 - Episode 4/4

Avec Gwendoline Hamon, Jessy Ugolin, Alexandre Varga, Dominique Pinon
Hans, un boulanger, est retrouvé mort, tué d'un coup de couteau au thorax. Son cadavre a été jeté au fond du puits d'un monastère. La victime y livrait régulièrement du pain. Le père Gabriel doit faire bonne figure et laisser Cassandre et Roche se fondre parmi les moines et les retraitants pour les besoins de l'enquête.

•4

- 10.05** Les as de la jungle à la rescousse
11.10 Les extras curieux
11.35 Disco Dragon
12.10 Kid'z en forme
13.35 Viking Skool
14.20 Teen Titans Go !
15.15 Foot 2 rue
16.20 Slugterra
17.25 Organisation Super Insolite
18.45 Léna, rêve d'étoile
20.25 Culturebox l'émission

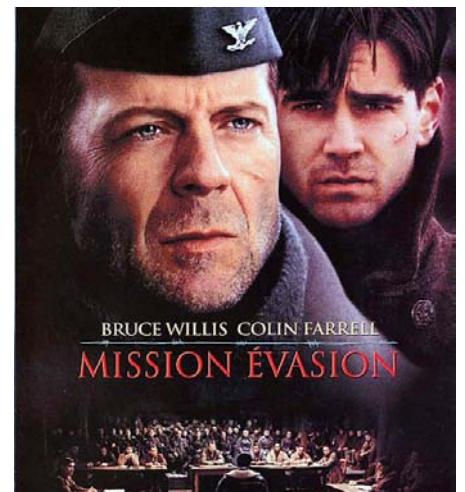
21.10 Les clefs de l'orchestre de Jean-François Zygel



Avec le pianiste compositeur Jean-François Zygel, l'Orchestre Philharmonique emmène le public au cœur des œuvres. Ensemble, ils décortiquent la partition, pupitre par pupitre, thème par thème, et révèlent ainsi le génie des compositeurs. Dernière et la plus grande de ses symphonies, la 41e symphonie en ut majeur de Mozart célèbre le triomphe de la lumière. Elle est la quintessence de son art. Le pianiste décompose l'œuvre avec humour et la contextualise pour mieux l'expliquer.

•5

- 10.15** Vues d'en haut
10.45 Silence, ça pousse !
12.40 La cuisine à l'heure espagnole
13.45 Hawaï, le réveil du volcan
14.45 Le raton laveur, roi du survivalisme
15.45 Italie, les lacs romantiques
16.50 Vivre loin du monde
17.45 C dans l'air
18.59 C l'hebdo
19.59 C l'hebdo la suite
20.25 Devenir marin-pêcheur
20.55 Echappées belles
- arte**
- 09.30** Vampire Diaries
12.50 C'Cauet Le meilleur
14.25 The Big Bang Theory
- C8**
- 09.07** Jeunes : objectif boulot
09.24 Direct Auto Express
10.42 Direct Auto
12.33 M comme Maison
13.35 Un héros pour Noël
15.25 Noël le coeur en fête
16.56 Un Noël de folie
19.09 TPMP people



CINE +

FRISSON

20.50

MISSION ÉVASION

Film de guerre - Etats-Unis - 2002

Avec Bruce Willis, Colin Farrell, Terrence Howard, Vicellous Shannon

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le lieutenant de l'US Army Thomas Hart est capturé par les Allemands. Il est envoyé dans un camp de prisonniers tenu par le redoutable major Visser. Là, il fait la connaissance du colonel William McNamara, chargé de surveiller tous ses co-détenus, dont il est le plus gradé. Lorsqu'un soldat blanc, raciste, est retrouvé mort dans le camp, le lieutenant Lincoln Scott, officier noir récemment arrivé, est arrêté.

CINE +

PREMIER

20.50

LE PRESTIGE



Thriller - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2006

Avec Hugh Jackman, Christian Bale, Michael Caine, Scarlett Johansson

A Londres, à la fin du XIXe siècle. Mus par une féroce ambition, Alfred Borden et Robert Angier assistent un maître de la magie, Milton, pour un tour particulièrement dangereux : Julia, l'épouse d'Angier, ligotée dans une cuve remplie d'eau et hermétiquement close, doit se libérer. Un soir, Julia se noie sous les yeux de son mari. Robert est persuadé que Borden est responsable de la mort de son épouse, un acte que ce dernier nie farouchement.

RTL 9

20.55

LE DERNIER SAMARITAIN



Film policier - Etats-Unis - 1991
Avec Bruce Willis, Damon Wayans, Chelsea Field, Noble Willingham

A Los Angeles, le détective privé Joe Hallenbeck, ancien agent de la CIA relevé de ses fonctions pour avoir frappé un homme politique, doit assurer la protection de Cory, une danseuse qui se sent menacée. Une nuit, la jeune femme est assassinée sous ses yeux et ceux de son mari, Jimmy Dix, champion de football américain radié de la fédération pour usage de stupéfiants. Les deux hommes mènent l'enquête.

TF1

21.10 Star Academy



Saison 10

Présenté par Nikos Aliagas

Aidés par cinq professeurs (en danse, sport, chant, théâtre et expression scénique) et deux répétitrices, les chanteurs amateurs ont eu six jours au château de Dammarie-lès-Lys pour préparer ce nouveau direct. Parmi les artistes annoncés pour performer en duo avec les élèves : Juliette Armanet, Amir, Matt Pokora, Soprano, Gims, Mika, Adé, Michel Polnareff, Véronique Sanson et Naps. Robbie Williams est le parrain de cette édition.

23.30 Star Academy, retour au château

M6

21.10 The Equalizer



Série d'action - Etats-Unis - 2021

Saison 1 - Episode 10/10

- Représailles

Avec Queen Latifah, Tory Kittles, Adam Goldberg, Liza Lapira

En balade à Adalcott, un quartier réputé dangereux, Delilah et ses amis assistent à une fusillade. Leur ami Jason est fauché par les balles... Harry découvre l'identité de la victime visée : il s'agit d'Alexandro Molina, membre d'un cartel mexicain.

CANAL+

21.02 Les beaux perdants



Le 8 juillet 1982, à Séville, l'équipe de France de football est éliminée par la République Fédérale d'Allemagne en demi-finale de la coupe du monde organisée en Espagne. Portés par Michel Platini, les Bleus ont pourtant mené (3-1) durant la prolongation avant d'être rejoints au score par les Allemands. Paul Breitner et les siens s'imposent finalement lors de la séance des tirs au but.

22.35 Boxe : Championnat du monde WBA

23.31 Paroles d'entraîneurs

PLANÈTE +

TFX

W9

09.13 Ingénieurs de l'Antiquité

10.11 Munich 72, des jeux et du sang

11.59 Champs-Elysées

12.56 Dom

Pérignon : les maîtres du champagne

13.56 Les présidents et la télévision

15.32 Nazis : de l'ascension à la chute

17.22 Ingénieurs de l'Antiquité

19.14 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

21.40 American Pickers : les trésors oubliés

23.17 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

09.10 Signé Cat's Eyes

10.40 Familles nombreuses :

la vie en XXL

20.05 Star Academy, la quotidienne

21.00 Petits plats en équilibre

21.05 Chroniques criminelles

12.15 Météo

12.20 L'ange de Noël

14.40 Le spectacle de Noël

16.30 Mon beau sapin

18.10 La Petite Histoire de France

11.30 Le hit W9



DÉTENTE

Le Quotidien d'Oran
Samedi 19 novembre 2022 15

HOROSCOPE

Bélier 21-03 au 20-04

Une meilleure communication s'établit entre vous et une personne qui vous est chère.

Taureau 21-04 au 21-05

Saisissez avec beaucoup de détermination l'étonnante opportunité qui va se présenter à vous.

Gémeaux 22-05 au 21-06

C'est maintenant que vous devriez consolider une amitié naissante avec la personne dont vous appréciez les grandes qualités.

Cancer 22-06 au 22-07

Votre opinion personnelle sur un sujet sans grand intérêt pourrait choquer votre entourage.

Lion 23-07 au 23-08

On pourra avoir des réactions imprévisibles à votre égard et vous feriez bien de faire attention à tout ce qui va se dire autour de vous.

Vierge 24-08 au 23-09

Le moral sera de la partie mais attention ne laissez pas entamer votre bonne humeur par de futilités sans intérêt.

Balance 24-09 au 23-10

Votre forme physique atteint de nouveaux sommets, cela signifie que le stress ne peut plus vous atteindre.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous vous décidez brusquement à penser à quelque chose que vous n'avez pas vu depuis longtemps.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous auriez une certaine tendance à perdre le fil des événements.

Capricorne 22-12 au 20-01

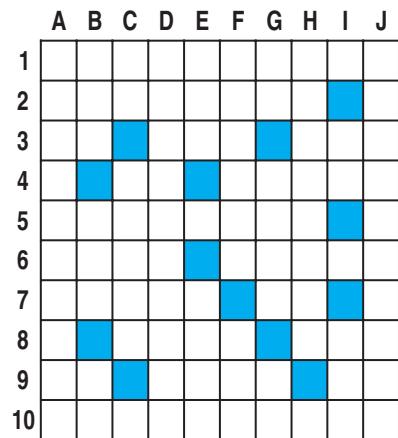
C'est en grande forme que vous parvenez au but que vous vous êtes fixé.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous aurez besoin d'air pur, il convient de vous aérer. Vous aurez besoin de beaucoup de lumière.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous devrez vous consacrer cette fois à ceux que vous aimez.



Horizontalement:

- Un haut placé !
- Interdit d'interdire.
- Fin d'infinitif.
- Vieux et mal fichu.
- Mémoire morte.
- Cueillies à froid. Met hors d'état de nuire.
- Conclue.
- Père et mer.
- Gronda.
- Femme d'ordre.
- On les a à la bonne !
- une vieille question.
- Manger du mouton.
- Font une remarque.
- Grecque.
- La belle et la bête.
- Fait le pont.

Verticalement:

- A. Blocant si on veut !
- B. Dingo. Bibi, le philosophe ! Symbole du 35.
- C. Dans le vent.
- Végétal.
- D. Petit foc.
- E. Bout de terre.
- Cupidon.
- F. Statue de mort.
- Un mauvais vent.
- G. Points opposés. Fort en géographie, l'Africain !
- File à la patte.
- H. A l'air libre.
- I. Cours de Russie.
- Cours d'Espagne.
- J. L'automne ou le printemps.



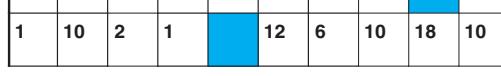
ARGUMENTATION - AUTREFOIS - AVANCEMENT - BANC - BLOC - CANNIBALISME - CLASSIFICATION - COCASSERIE - CRAN - ESPOIR - ETALER - EAU - EXPERIENCE - FERMETE - FLEMMARDER - GLOUSSER - GUERIR - HOTEL - MAILLOT - MERCATO - MERE - MESS - MESURE - MISERICORDE - NEON - NOCE - PORE - PREDIRE - RABAIS - RATEAU - REALISER - RIDE - SELECTIONNER - SEVE - TURBULENCE - VELOCITE - VENT.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

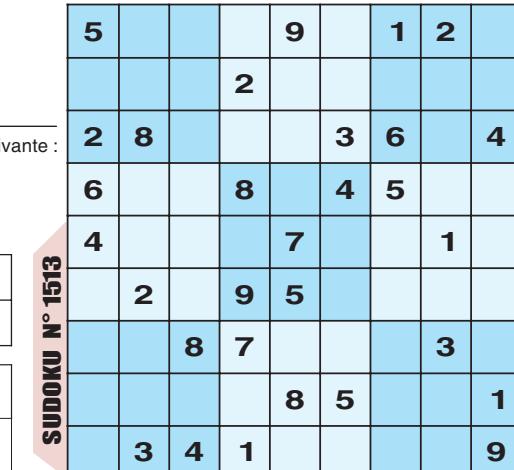
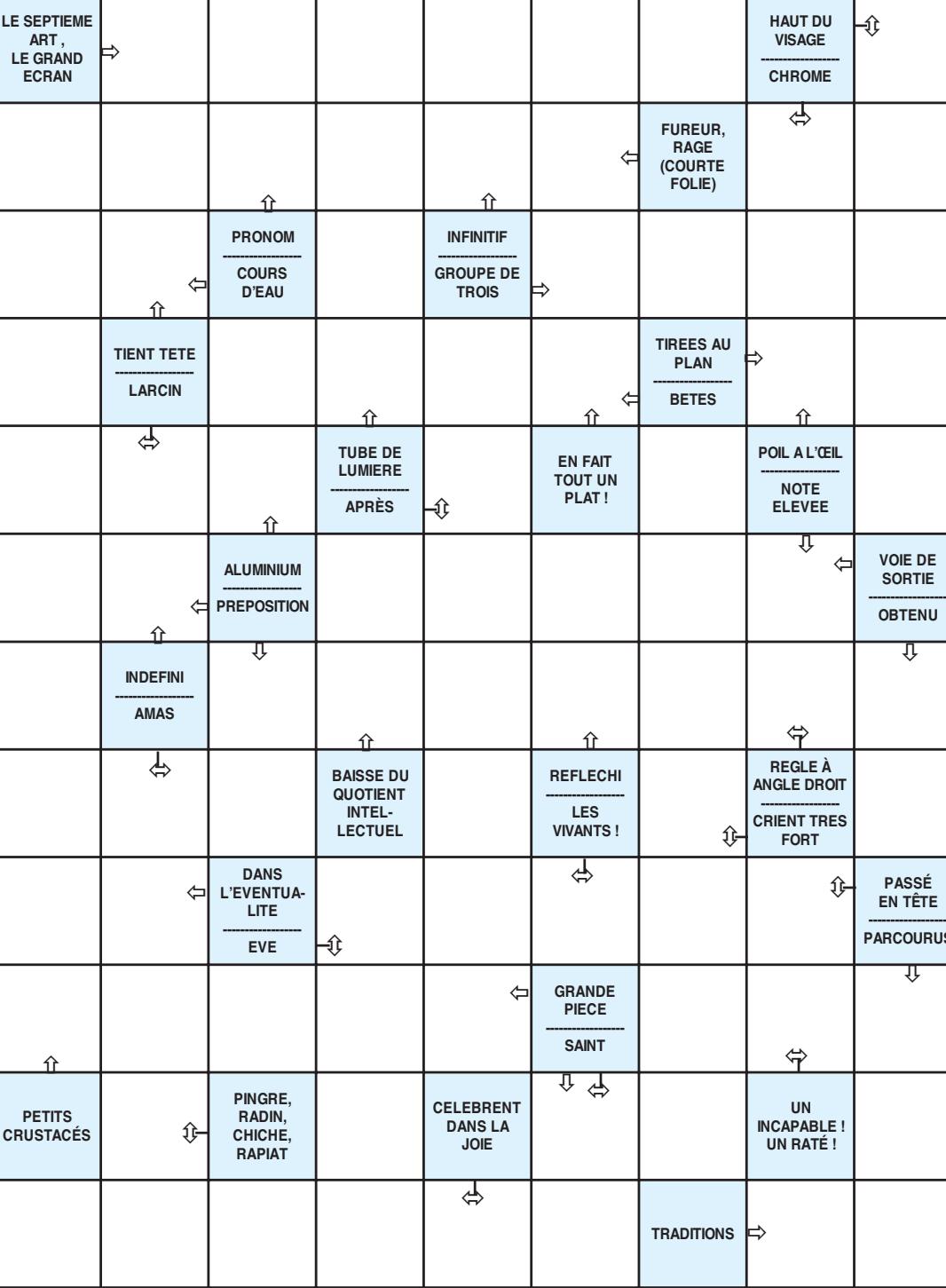
- Mon 1er est un oiseau d'Australie aux ailes réduites.

- Mon 2e erre de manière suspecte.

Mon tout est une pierre précieuse verte.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

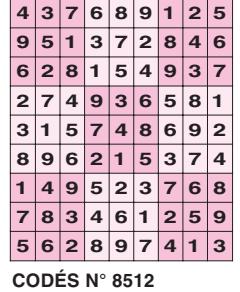


LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 8512

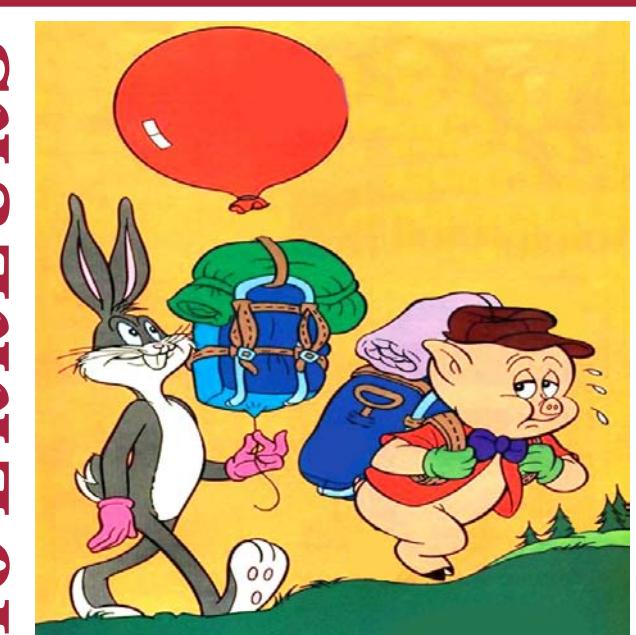
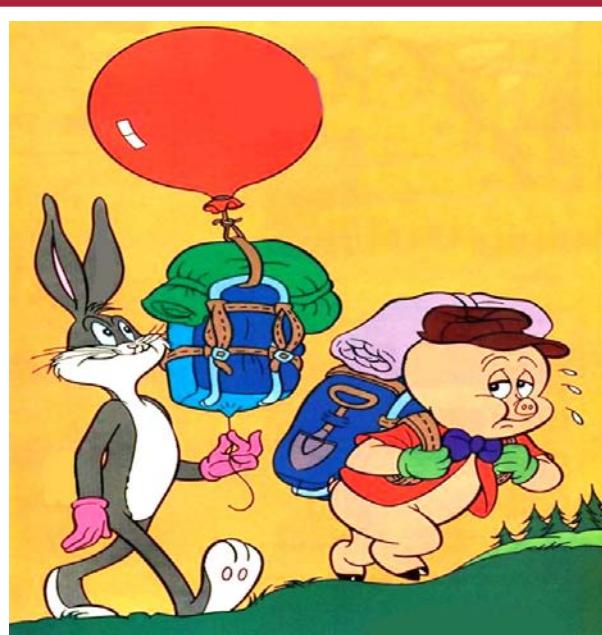


SUDOKU N° 1512



CODÉS N° 8512

FOUILLYS N° 8512: SIESTE (Si - Est)



10 ERREREURS

Un ministre grec annule une visite à Tripoli en arrivant à l'aéroport



Le chef de la diplomatie grecque Nikos Dendias a refusé de quitter l'avion à son arrivée jeudi à l'aéroport de Tripoli pour une visite prévue, afin d'éviter d'être accueilli par son homologue au sein du gouvernement libyen dont Athènes conteste la légitimité. La ministre libyenne Naja al-Mangouch était au pied de l'avion pour accueillir le ministre grec, a indiqué le ministère libyen des Affaires étrangères dans un communiqué. Mais M. Dendias a «refusé de descendre de l'avion avant de repartir sans aucune clarification», a ajouté le ministère en condamnant ce geste et en promettant de riposter «avec les mesures diplomatiques appropriées». Ces mesures n'ont pas tardé.

Le porte-parole du gouvernement à Tripoli, Mohamad Hammouda, a annoncé à la chaîne locale al-Ahrar «le rappel de l'ambassadeur libyen à Athènes» et la «convocation de la chargée d'affaires grecque à Tripoli».

L'accord sur les céréales ukrainiennes reconduit pour l'hiver



Un accord permettant les exportations de céréales ukrainiennes depuis les ports d'Ukraine a été reconduit pour les quatre mois d'hiver, levant les inquiétudes sur une possible crise alimentaire mondiale. L'Initiative sur les céréales en mer Noire expirait vendredi soir à minuit. Les quatre parties impliquées dans cet accord, la Turquie, l'Ukraine, la Russie et les Nations unies ont confirmé jeudi la poursuite de cette entente, «sans aucun changement» a précisé la diplomatie russe dans un communiqué.

«Suite aux pourparlers qua-

l'Algérie se dirige-t-elle vers une abolition définitive de la peine de mort ? Avec de solides arguments qui s'entrechoquent, le débat public anime une bonne partie de la société algérienne entre abolitionnistes et partisans de la peine capitale. Son rétablissement est réclamé par une partie des Algériens, depuis que le pays a décidé d'observer un moratoire sur son application effective depuis presque trente ans. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a défendu le «choix» de l'Algérie de suspendre l'application de la peine de mort devant les membres du Conseil de la Nation. «La polémique suscitée, au niveau international, sur l'utilité de la peine capitale dans la lutte contre la criminalité s'est dissipée ces dernières années après le rejet par plusieurs pays de cette peine, étant une atteinte aux droits de l'homme», a plaidé Abderrachid Tabi. Selon ce dernier,

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

21 morts dans l'incendie d'une maison à Ghaza



Au moins 21 Palestiniens dont des enfants ont trouvé la mort jeudi dans l'incendie d'une maison à Jabaliya dans la bande de Gaza, selon des responsables dans l'enclave palestinienne. On ignorait dans l'immédiat les causes du sinistre survenu en soirée mais les autorités du Hamas, le mouvement au pouvoir à Gaza, ont af-

firmé que du carburant était stocké dans la maison de trois étages. «Au moins 20 corps de personnes brûlées ont été transférés à l'hôpital» de Jabaliya, dans le nord de la bande de Gaza, a déclaré Salah Abou Leila, directeur de l'établissement. Un nombre indéterminé de personnes ont été blessées. Selon

lui, au moins sept enfants figurent parmi les morts. Les services de secours à Ghaza ont fait état de 21 morts dans le sinistre. Le président de l'état de Palestine Mahmoud Abbas a décrété une journée de deuil national pour les victimes de l'incendie, selon un tweet de Hussein Al-Cheikh, un responsable palestinien.

La Corée du Nord lance un missile balistique intercontinental



La Corée du Nord a lancé vendredi un missile balistique intercontinental (ICBM) qui est tombé au large du Japon, dernier épisode en date d'une série record de tirs de projectiles ces dernières semaines alors que Séoul, Tokyo et Washington s'attendent à un essai nucléaire imminent de la part de Pyongyang.

L'état-major sud-coréen a «détecté un missile balistique de longue portée présumé lancé vers 10H15 (01H15 GMT) depuis la zone de Sunan à Pyongyang en direction de la mer de l'Est», a-t-il indiqué en se référant au nom coréen de la mer du Japon.

Tokyo a précisé que le missile avait parcouru environ 1.000 km et que le Japon n'avait pas tenté de le détruire en vol. Le ministre nippon de la Défense, Yasukazu Hamada, a indiqué que le projectile avait atteint une altitude maximale de 6.000 km, et en a déduit qu'il s'agit d'un «missile balistique de classe ICBM», une des armes les plus puissantes de l'arsenal nord-coréen.

Sept hommes armés tués au Nigeria



Un moins sept hommes armés ont été tués jeudi lors d'une fusillade avec la police dans l'Etat nigérian du Niger (centre), a annoncé la police. «Nous avons reçu des renseignements faisant état d'une attaque planifiée par des bandits contre le village de Kumbashi et avons mobilisé nos personnels pour une opération sécuritaire rapide», a précisé le chef de la police locale, Ogundele Ayodeji, à des journalistes à Minna, chef-lieu de cet Etat.

Des équipes tactiques de la police et des chasseurs locaux ont affronté les bandits près du village, a-t-il dit, ajoutant que certains assaillants, blessés par balle, s'étaient enfuis. Deux chasseurs ont également été blessés et ont été hospitalisés, a poursuivi le responsable. Les attaques à main armée sont la principale menace à la sécurité dans certaines régions du Nigeria.

EDITORIAL

Par El-Houari Dilmî

DOIT-ON ABOLIR LA PEINE DE MORT ?

l'Algérie a opté pour une «solution intermédiaire, à travers une décision politique pour la suspension de l'application de la peine de mort depuis 1993, tout en limitant cette peine à certains crimes dans le cadre de ses engagements internationaux».

Présentant le quatrième rapport de l'Algérie au titre de l'Examen périodique universel (EPU) lors de la session du Groupe de travail intergouvernemental du Conseil des droits de l'homme, tenue la semaine dernière à Genève, Tabi a souligné «l'engagement ferme de l'Etat algérien à œuvrer au renforcement et à la protection des droits de l'homme en Algérie et dans le monde, y compris au profit des peuples colonisés». Une seule condamnation à mort a été recensée en 2020 contre neuf en 2021,

selon Amnesty International qui appelle les autorités algériennes à abolir ce «châtiment cruel, injuste, inefficace et discriminatoire».

Il est vrai que l'Algérie prône l'abolition de la peine de mort au niveau international mais ne s'engage pas à sa suppression pure et simple au niveau national. Le débat est loin d'être clos, surtout avec la recrudescence de toutes les formes de violence et de crimes de sang. Les féminicides, parricides et autres kidnappings et assassinats d'enfants sont en augmentation dans une société comme formatée par une sorte de banalisation du crime. Le rôle central de la religion dans ce débat public n'aide pas à une réflexion dépassionnée sur un sujet de société par excellence. L'intrusion envahissante du Net et la menace protéiforme des réseaux sociaux et la violence virtuelle qu'ils véhiculent, nourrit un sentiment de peur et de panique chez la population.